# Demain le monde

Le monde autrement et d'autres mondes

50 MILLIONS DE PAYSANS
DISPARAISSENT CHAQUE ANNÉE !

ON CONTINUE ?

Opération 11.11.11 - Du 8 au 18 novembre 2007

NOURRIR LA PLANÈTE N'A PAS DE PRIX

000-0000011-11

CNCD 11.11.11
UN COMBAT DE PLEINS DROITS
www.cncd.be

## > ONT PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION DE CE NUMÉRO :

Benoît Van der Meerschen, Arnaud Zacharie, Gaspard Denis, Stéphane Compère, Véronique Rigot, Oumou Zé, Marc Kerkhove, Stéphane Desgain, Gerard Karlshausen, Marie-Suzanne Beauvois, Alain de Mûelenaere, Tania Farkh, Véronica Rocha, Michel Dubois

*Photo : Michel Dubois*

Photo de couverture : Christophe Gilbert

Editeur responsable:
Benoît Van der Meerschen, Secrétaire générale du CNCD-11.11.11 : Quai du Commerce, 9 - 1000 Bruxelles

# Sommaire

**Editorial**
4. Nourrir la planète n'a pas de prix !

**La campagne**
5. La campagne 11.11.11 pour la souveraineté alimentaire
6. 50 millions de paysans disparaissent chaque année ! On continue ?

**Les programmes et projets 11.11.11**
8. Le pari d'une production laitière locale : VSF en Mauritanie
11. Appui à l'organisation des petits producteurs des zones pauvres d'Amérique latine : ADG au Guatemala, Pérou et Venezuela
13. Le défi agricole du pays des mille collines : ABR au Rwanda
15. La société civile sénégalaise se mobilise pour la souveraineté alimentaire !

**Le plaidoyer politique**
17. RDC : le défi des dividendes de la démocratie
19. Souveraineté alimentaire et migrations : les ferments d'une mobilité transnationale
21. L'annulation de la dette du tiers-monde demandée par le Sénat de Belgique
23. Le Sénat belge à l'assaut du FMI et de la Banque mondiale

**La mobilisation**
25. Une pétition pour la souveraineté alimentaire
26. La roue de la renaissance : un outil de sensibilisation du grand public
27. La Foire agricole de Libramont : nous y étions !
27. Le festival Esperanzah s'engage avec le CNCD-11.11.11

**L'éducation au développement :**
29. La mallette pédagogique sur la souveraineté alimentaire

**Contacts**
31. Le CNCD-11.11.11 près de chez vous !

**Les produits de l'Opération 11.11.11**
**Il y en aura pour tous les goûts...**

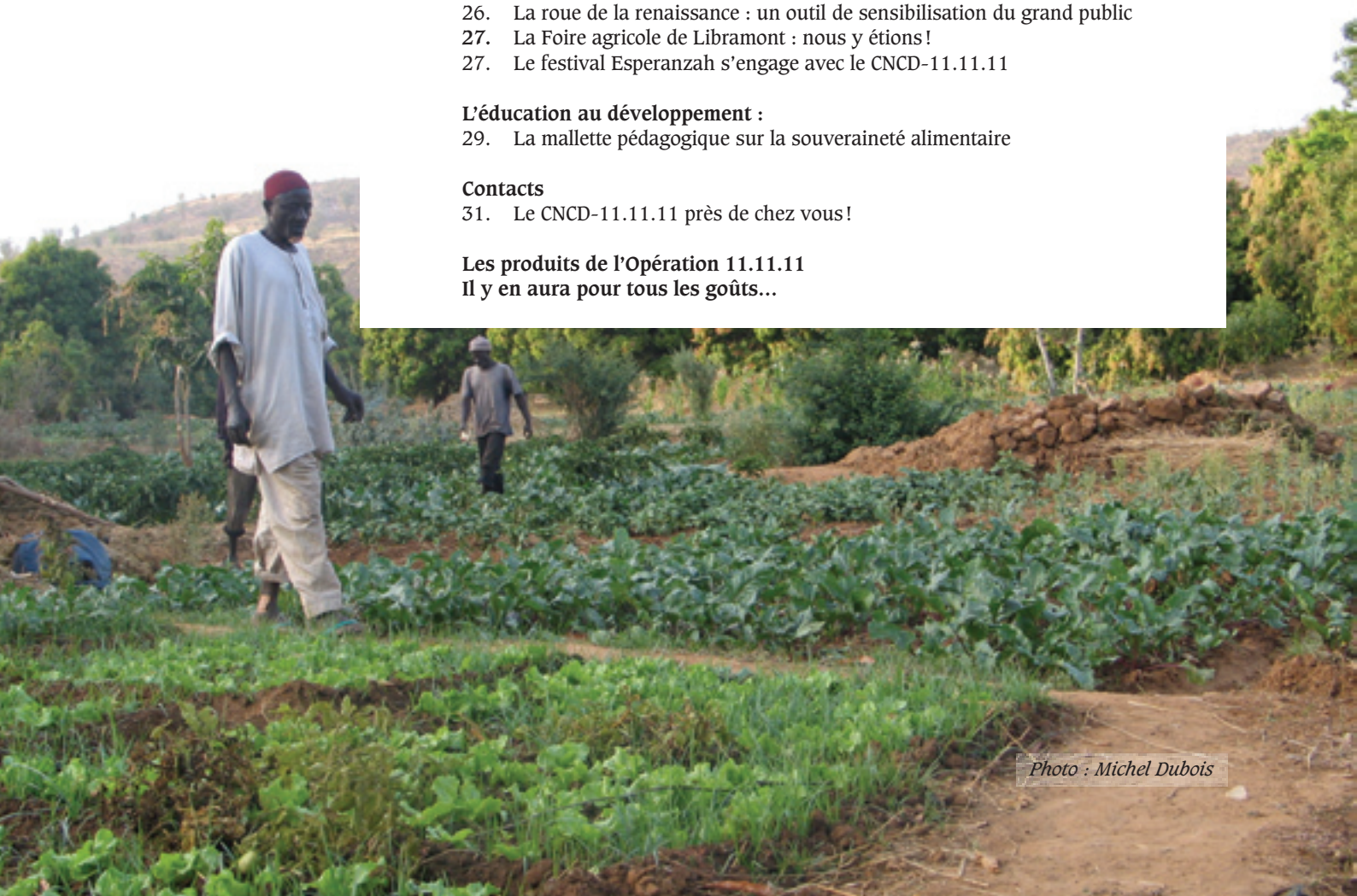

*Photo : Michel Dubois*

# Nourrir la planète n'a pas de prix !

Le Centre national de coopération au développement (CNCD-11.11.11), qui coordonne depuis 41 ans les ONG et associations belges francophones et germanophones engagées dans la coopération internationale, développent une série d'activités en vue de promouvoir un monde plus juste. Il organise chaque année en novembre l'Opération 11.11.11, qui permet de récolter des fonds auprès du public pour financer des programmes et des projets de développement dans les trois continents du Sud de la planète. Il produit des outils pédagogiques pour mener des actions d'éducation au développement auprès du public scolaire. Il réalise un travail permanent de recherche et de plaidoyer politique pour qu'au-delà du financement de projets, des décisions politiques concrètes viennent modifier les règles internationales injustes qui maintiennent les pays les plus pauvres dans la misère. Enfin et surtout, il coordonne des dizaines de groupes locaux dans lesquels se mobilisent durant toute l'année des citoyens avides de promouvoir le droit au développement.

Tous les deux ans, un thème de campagne 11.11.11 mobilise les membres et groupes locaux du CNCD-11.11.11. En 2007 comme en 2006, c'est la souveraineté alimentaire qui est à l'honneur. Cette alternative est revendiquée par la Plate-forme souveraineté alimentaire (PFSA), coordonnée par le CNCD-11.11.11 et qui rassemble les ONG de développement, les ONG environnementalistes, les organisation paysannes et d'agriculteurs, et les associations de consommateurs. La souveraineté alimentaire est un concept développé et revendiqué pour la première fois par Via Campesina, la coordination internationale des organisations paysannes, lors du Sommet de l'alimentation organisé par la FAO à Rome en 1996. La souveraineté alimentaire est présentée comme un droit international qui permet aux pays ou aux groupes de pays de mettre en place les politiques agricoles les mieux adaptées à leurs populations sans impact négatif sur les populations d'autres pays. La souveraineté alimentaire est donc une alternative par rapport à l'organisation actuelle des marchés agricoles fondée sur la libéralisation. La souveraineté alimentaire accorde en outre une importance aux conditions sociales et environnementales de production des aliments et prône une répartition équitable des moyens de production entre les paysans (réforme agraire). La souveraineté alimentaire favorise également une « relocalisation » partielle des politiques agricoles, c'est-à-dire une agriculture destinée en priorité à alimenter les marchés régionaux et nationaux. Dans ce cadre, les cultures vivrières, l'agriculture familiale, le rôle des femmes et les techniques agricoles qui favorisent l'autonomie des paysans sont privilégiés.

La souveraineté alimentaire a surtout pour objectif de résoudre l'insoutenable paradoxe de notre temps : un être humain sur sept n'a pas accès à la nourriture alors que l'on en produit davantage que nécessaire à l'échelle de la planète, ceci au prix de la pollution des sols et des eaux, ainsi que de la qualité des aliments. Pire : ce sont en majorité des agriculteurs qui représentent les 854 millions de personnes qui souffrent de la faim ! C'est là la conséquence de la libéralisation excessive des politiques agricoles et alimentaires menées depuis deux décennies. Les firmes agroalimentaires produisent des excédents exportés à bas prix sur les marchés africains et des autres pays pauvres, où les paysans ruraux se voient concurrencer par des produits moins chers que leurs coûts de production locaux. Dans des pays essentiellement agricoles, cette concurrence déloyale exacerbe le chômage et la pauvreté, l'exode rural et les migrations si froidement accueillies dans nos contrées prospères. Le prix agricole est donc au centre du problème : il appauvrit les millions de paysans ruraux lorsqu'il est trop bas suite aux exportations à bas prix, comme on le constate avec le poulet congelé ou le lait en poudre, provoquant la disparition de 50 millions de paysans chaque année ; il empêche les populations urbaines d'avoir accès à la nourriture lorsqu'il est trop élevé, comme on l'a constaté en 2007 avec les céréales ou le lait. Comble du comble, ce système productiviste exacerbe les crises sanitaires, allant de la vache folle au poulet à la dioxine, en passant par le mouton fou. A la malnutrition au Sud correspond ainsi la malbouffe au Nord. Il semble donc temps de réguler les choses…

Petit à petit, l'alternative de la souveraineté alimentaire fait son chemin dans les esprits. Elle a même été adoptée dans des lois agricoles au Sénégal et au Mali, ainsi que dans la politique agricole commune des pays d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Le dossier agricole a également été la cause du blocage des négociations à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), où les pays du Sud ont refusé de continuer à négocier tant qu'un accord sur l'agriculture favorable à leur développement n'était pas conclu. Le rapport 2007 de la Banque mondiale se met même à prôner l'investissement public et le soutien au secteur agricole, prenant le contre-pied de ses positions passées en faveur de la libéralisation. En Belgique, une pétition de plus de 50.000 signatures est portée par le CNCD-11.11.11 auprès des décideurs politiques. Mais les choses ne bougent guère davantage et la négociation d'accords de libre-échange entre l'Union européenne et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), appelés accords de partenariat économique (APE), représentent une nouvelle menace pour la souveraineté alimentaire de ces pays.

C'est pourquoi la mobilisation des citoyens en faveur du droit au développement doit être permanente. Le CNCD-11.11.11, ses groupes locaux, ses membres et partenaires s'y attèlent quotidiennement. Nous vous présentons dans ce numéro de Demain Le Monde une illustration de cette action : les programmes et projets financés dans le Sud, l'éducation au développement, le plaidoyer politique et la mobilisation citoyenne.

***Benoît Van der Meerschen,***
*Secrétaire général du CNCD-11.11.11*
***Arnaud Zacharie,***
*Secrétaire politique du CNCD-11.11.11*

# La campagne 11.11.11 pour la souveraineté alimentaire

Le CNCD-11.11.11, en tant que coupole d'une centaine d'ONG et associations engagées en faveur de la solidarité internationale, coordonne la campagne 11.11.11, qui consiste à mener une campagne de sensibilisation sur un thème commun de la coopération internationale.

Tous les deux ans, un thème est ainsi privilégié par les ONG belges pour faire évoluer les mentalités citoyennes et politiques en faveur de la solidarité internationale. En 2006 et 2007, c'est la souveraineté alimentaire qui a mobilisé le CNCD-11.11.11 et ses membres dans le cadre de la campagne 11.11.11.

# 50 millions de paysans disparaissent chaque année ! On continue ?

### Je cultive, donc j'ai faim !

La situation alimentaire et agricole mondiale est traversée par un double paradoxe :

—> Alors que la production agricole mondiale est supérieure aux besoins alimentaires de la planète, plus de 850 millions de personnes – près d'un être humain sur sept – souffrent de malnutrition dans le monde.

—> Sur ces 850 millions de malnutris, près de 600 millions – plus de 70% – sont des agriculteurs, c'est-à-dire les mêmes qui produisent l'alimentation.

En novembre 1996, à Rome, les gouvernements du monde entier se sont réunis lors du Sommet mondial sur l'alimentation. Ils s'y sont engagés à réduire de moitié le nombre de malnutris dans le monde en moins de vingt ans. Mais dix ans plus tard, la réalité est bien différente puisque le nombre de personnes qui souffrent de la faim a continué d'augmenter. Dans les pays en développement, plus du quart des enfants de moins de cinq ans sont mal nourris et 39 pays étaient en situation de crise alimentaire en 2005 !

### La faim n'est pas une fatalité !

Quelles sont les principales causes de la malnutrition ? La malnutrition est d'abord un problème de pauvreté, donc de revenus. Il y a suffisamment d'alimentation produite pour nourrir la planète mais une part de la population n'a pas suffisamment de revenus pour avoir accès à cette nourriture. Or, ce sont les paysans du Sud et leurs familles qui représentent la majorité des 3 milliards de personnes dans le monde – près d'un être humain sur deux – qui survivent avec moins de deux dollars par jour. Tout simplement parce qu'ils n'ont pas suffisamment accès à la terre, aux ressources, aux marchés locaux et, finalement, aux revenus. La faiblesse des revenus agricoles se révèle par conséquent être la principale cause de la malnutrition dans le monde. Chaque année, par manque d'accès aux ressources, 50 millions de paysans abandonnent leur exploitation familiale pour aller chercher en ville un emploi qu'ils ne trouvent généralement pas !

### Tu mangeras quand tu seras compétitif !

Les gouvernements, au Nord comme au Sud, libéralisent les marchés agricoles et mettent en concurrence agriculture familiale et industrie agroalimentaire, productions subsidiées et non subsidiées, zones très productives et moins productives. Les firmes agroalimentaires ont dès lors beau jeu d'exporter à prix bradés leurs excédents agricoles sur les marchés mondiaux (riz, poulet, boeuf, tomates, oignons, etc.).
Résultat : sans la possibilité de protéger les marchés locaux, les petits paysans du Sud se retrouvent concurrencés par des prix moins élevés que leurs coûts de production locaux, ce qui aggrave l'exploitation des agriculteurs sur des terres qui, pour beaucoup, ne leur appartiennent pas. S'en suivent alors pauvreté, exode et malnutrition.
Lorsque, a contrario, les prix dérégulés des céréales ou du lait s'envolent, ce sont les consommateurs pauvres des villes qui n'ont pas accès à cette nourriture de base.

### L'agriculture n'est pas une marchandise

L'accord agricole de l'Organisation mondiale du commerce vise la libéralisation du commerce agricole et contraint les Etats membres à importer un quota minimum de chaque produit agricole consommé. En outre, les pays industrialisés subventionnent leurs excédents pour les exporter en dessous des coûts de production, alors que les pays du Sud doivent réduire leurs tarifs douaniers. Ce « deux poids, deux mesures » a incité de nombreux pays du Sud à se coaliser pour bloquer les négociations de l'OMC.

L'Union européenne poursuit cette logique en tentant de conclure d'ici fin 2007 des accords de partenariat économique (APE), c'est-à-dire des zones de libre-échange avec les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique). N'ayant pas grand-chose à échanger sinon des produits agricoles, ces pays ACP vont être encore davantage inondés par les produits agroalimentaires européens, ce qui va accélérer la disparition des paysans locaux !

## On continue ?

Pour produire de l'alimentation de qualité, nourrir les populations les plus pauvres, préserver l'environnement ou maintenir une activité économique rurale, il faut des règles. Or, les politiques agricoles actuelles sont basées sur la dérégulation et la libéralisation, avec des effets néfastes à différents niveaux :

**L'agriculture familiale au Nord comme au Sud :** l'agriculture familiale est victime de la concurrence des firmes agroalimentaires et de la grande distribution. L'agriculture industrielle s'accapare les ressources (terre, eau, semences). Rien qu'en Europe, une ferme familiale disparaît toutes les 30 secondes et 50 millions de paysans disparaissent chaque année dans le monde !

**La pauvreté et la malnutrition dans le Sud :** les revenus de centaines de millions de paysans et leurs familles dans les pays pauvres dépendent de l'agriculture rurale. Pris au piège des exportations à bas prix et des monocultures d'exportation, les paysans du Sud se retrouvent sans terre et sans ressources et sont condamnés à l'exode et à l'émigration.

**L'environnement :** la dérégulation imposée à l'agriculture entraîne d'importants dégâts environnementaux (pollution des sols, déforestation, dégradation des eaux et de la biodiversité, etc.).

**Les consommateurs du Nord :** les crises sanitaires et la « malbouffe » au Nord sont les pendants de la malnutrition au Sud. Les consommateurs des pays riches ne bénéficient guère des bas prix agricoles que les grandes surfaces ne répercutent que faiblement dans les prix de vente.

## L'alternative de la souveraineté alimentaire

L'alternative de la souveraineté alimentaire consiste à garantir aux Etats et aux populations le droit de définir des politiques agricoles qui répondent de manière spécifique aux enjeux économiques, sociaux, environnementaux et culturels de chaque région du monde. Elle inclut le droit à l'alimentation et aux ressources de production alimentaire ainsi que le devoir de ne pas déstructurer les agricultures d'autres pays par des exportations à bas prix.
C'est pour promouvoir cette alternative, que le CNCD-11.11.11 et la Plate-forme souveraineté alimentaire mènent une campagne en Belgique francophone et germanophone, en partenariat avec le CRID (coupole française des ONG de développement) et 11.11.11 Vlaanderen (coupole flamande des ONG de développement).

## NOURRIR LA PLANÈTE PAS DE PRIX ! Soutenez notre campagne :

—> Pour permettre aux pays d'appliquer des politiques qui favorisent une agriculture familiale durable ainsi qu'une alimentation de qualité accessible à tous.

—> Pour assurer des prix agricoles qui permettent aux agriculteurs de vivre décemment de leur travail.

—> Pour respecter le droit de tous les pays de protéger leurs productions agricoles des importations à bas prix.

—> Pour impliquer les acteurs concernés par l'agriculture et l'alimentation.

**Signez la pétition sur www.cncd.be/petition**

❖ ❖ ❖

*Photos : Michel Dubois*

# Les programmes et projets 11.11.11

Chaque année, le CNCD-11.11.11 finance plus de soixante programmes et projets de développement dans les trois continents du Sud. Ces projets sont soutenus dans le cadre des deux programmes 11.11.11 : le Programme partenaires et le programme citoyenneté et démocratie.

Le programme partenaires rassemble les programmes et projets menés dans le Sud par les ONG membres du CNCD-11.11.11 et leurs partenaires locaux. Ils ont pour objectif de promouvoir les droits des populations locales et reposent sur de solides partenariats avec les acteurs sociaux locaux.

Le programme citoyenneté et démocratie est directement géré par le CNCD-11.11.11. Il a pour but de soutenir des coupoles et des coordinations dans le Sud, en vue de renforcer les capacités des acteurs sociaux locaux et de décupler l'impact de leurs actions de sensibilisation et d'interpellation.

Nous vous présentons ci-après trois programmes partenaires et un programme citoyenneté et démocratie centrés sur le thème de campagne 11.11.11 de cette année : la souveraineté alimentaire.

***Arnaud Zacharie,*** *Directeur des programmes du CNCD-11.11.11*

# Le pari d'une production laitière locale : VSF en Mauritanie

En Mauritanie, l'ONG Vétérinaires sans frontières (VSF) réalise un projet de production laitière, avec le soutien du programme partenaires du CNCD-11.11.11.

## La vague blanche

Les poulets congelés sont loin d'être les seules exportations européennes à rendre la vie dure aux agriculteurs africains. La poudre de lait déversée depuis plusieurs années sur les marchés d'Afrique est également devenue un cas d'école à ce sujet. Cette « vague blanche », qui entrave tout potentiel de développement de la production laitière dans la région, résulte de la conjonction de divers facteurs. Tout d'abord, depuis les années 1990, les programmes d'ajustement structurel et la libéralisation commerciale ont forcé les pays en développement à s'exposer davantage à la concurrence internationale. Sous l'effet de la libéralisation des échanges, les exportations mondiales de produits laitiers sont passées, hors commerce intra-Union européenne, de 33 millions de tonnes équivalent lait à 46 millions de tonnes entre 1994 et 2004[1].
Un autre facteur expliquant la forte exposition des marchés africains aux importations de lait en poudre provient du dumping pratiqué par les pays du Nord dans ce secteur. L'exemple de l'Europe, à ce sujet, est édifiant : l'Union européenne consacre chaque année 2,5 milliards d'euros pour subventionner l'exportation de ses excédents de produits laitiers.

A cela il faut encore ajouter les quelques 13,5 milliards d'euros que l'UE dépense chaque année pour appuyer la filière lait sous forme d'aides directes aux exploitants agricoles, mais aussi d'aides indirectes (services techniques et vétérinaires, campagne de promotion de produits, etc.).

Les prix de vente des denrées exportées sont donc loin de refléter la réalité de leurs coûts de production, aggravant la concurrence inégale entre producteurs du Sud et du Nord.

## Le cas mauritanien

La Mauritanie n'échappe pas à la tendance générale : selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les importations de lait de ce pays sont passées de 42.000 à 77.000 tonnes entre 2000 et 2004. Certes, elles n'ont pas encore dépassé la production locale qui demeure élevée dans ce pays d'élevage (350.000 tonnes en 2005). Mais celle-ci est essentiellement autoconsommée. Faute de circuits de collecte, de chaîne du froid et de réseaux de distribution, elle est en effet difficilement acheminée en ville.

Des initiatives privées ont pourtant été lancées afin de pallier à cette situation.
C'est le cas notamment de la laiterie industrielle «Tiviski » implantée au sud de la capitale Nouakchott qui, depuis 1989, s'est engagée

1. Laurence Estival, « Des subventions aux effets dévastateurs », Alternatives Economiques, n°251bis octobre 2006.

dans la production et la vente de produits laitiers diversifiés (lait fermenté, yoghourts, crème fraîche, fromage de chamelle, etc.). Malgré un succès indéniable (près de 200 salariés et un chiffre d'affaires annuel de 4 millions d'euros), l'entreprise peine à élargir son marché pour cause de concurrence étrangère. Celle-ci est grandement facilitée par la politique douanière du gouvernement mauritanien qui limite les taxes sur les importations de lait à 9%[2]. Il ne s'agit cependant pas de la seule contrainte pesant sur le développement de cette entreprise locale. Celle-ci doit également faire face à un nombre relativement limité d'éleveurs qui orientent leur production laitière vers la commercialisation. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette situation[3]. Il y a tout d'abord la faiblesse de la productivité du cheptel qui résulte notamment des carences alimentaires et de la mauvaise santé du bétail. Les éleveurs n'ont en effet pas accès facilement aux traitements et médicaments vétérinaires et font souvent face à des difficultés d'approvisionnement en intrants alimentaires pour leurs bêtes. Ces problèmes sont d'autant plus aigus que les animaux de la région sont régulièrement touchés par les aléas climatiques (grande sécheresse) et les épizooties. Une autre source de difficulté pour les éleveurs concerne le manque d'infrastructures de base d'élevage, notamment en parcs de vaccination et machinisme agricole. Enfin, la représentativité des éleveurs et leur structuration en associations capables de défendre leurs intérêts et leurs droits constituent un domaine insuffisamment développé à l'heure actuelle. De ce fait, leur pouvoir de négociation est insignifiant face aux commerçants.

## Valoriser la production laitière

C'est précisément dans le but de favoriser le développement de la filière laitière et la structuration des petits producteurs en groupe d'intérêt que l'Association des Producteurs de Lait de Tiviski (APLT) a été mise sur pied en 2001, à l'initiative d'éleveurs et en partenariat avec la laiterie Tiviski. L'APLT, devenue ultérieurement « Association pour les Producteurs Laitiers Transhumants », a récemment développé avec Vétérinaires Sans Frontières-Belgique (VSF-B) un projet de professionnalisation de ses membres pour la région du Trarza et du Brakna, soit environ 500 éleveurs et leurs familles. Ces derniers sont issus des différentes ethnies présentes dans la région (Maures, Peuhls et Wolofs), dont une fraction importante est encore partiellement nomade. Les éleveurs ne constituent cependant pas la seule franche de la population touchée par le projet. En effet, l'élevage est une activité hautement redistributrice de revenus dans la région et l'on estime environ à 10.000 le nombre

2. Sylla Boubacar, « Le lait local fait ses preuves en Mauritanie », Alternatives Economiques, n°251bis, octobre 2006.

3. Vétérinaires Sans Frontières-Belgique (VSF-B), « Projet de renforcement des capacités de production des éleveurs du Trarza et du Brakna en Mauritanie », 2005.

*Photo : Vétérinaires sans frontières*

de personnes concernées par l'action conjointe de l'APLT et de VSF-B. C'est le cas notamment des trayeurs qui représentent l'une des fractions de la population les plus vulnérables de la zone sahélienne.

Dans le cadre de son partenariat avec l'APLT, Vétérinaires Sans Frontières entend essentiellement contribuer à la valorisation de la production laitière via diverses actions. Un premier type d'activités promues vise à renforcer la sécurisation de la santé animale à travers la mise sur pied de visites vétérinaires régulières auprès des éleveurs et l'organisation de 2 campagnes annuelles de vaccination du bétail[4]. Celles-ci étant facilitées grâce à la construction de cinq parcs de vaccination.

Le projet appuyé par VSF-B vise également à diminuer les coûts des intrants d'élevage. En effet, en période de soudure, le coût de l'alimentation des troupeaux pèse lourdement sur le revenu des familles. Il faut ajouter à cela le fait que l'aliment du bétail fait l'objet de spéculations financières de la part des quelques importateurs en situation d'oligopole qui n'hésitent pas à créer des situations de rupture nationale de stocks en période de soudure pour faire monter les prix.

Enfin, l'absence d'institutions financières spécialisées oblige les familles à s'endetter auprès des commerçants à des taux d'intérêts très élevés, bien au-delà de leurs capacités de remboursement. Avec l'aide de VSF-B, un fonds de roulement a été acquis par l'APLT en vue de garantir l'accessibilité des aliments pour le bétail ainsi que la stabilité des prix des aliments et des prêts pour les éleveurs. La viabilité financière de ce système est assurée selon une procédure originale : l'APLT vend ses intrants d'élevage aux éleveurs partenaires par « troc » contre le lait que ceux-ci vendent à la laiterie et ce, avec un délai de payement d'un mois. La laiterie rembourse donc l'APLT du montant des achats des éleveurs en le prélevant sur leur revenu. Ce principe « d'avances sur lait » (ASL) est également d'application en ce qui concerne les achats des médicaments et vaccins.
Outre ses actions en matière de santé et alimentation du bétail, l'association, en collaboration avec VSF-B, a également mis en place un vaste programme de professionnalisation des éleveurs et trayeurs, notamment en matière de production laitière, de reproduction animale ou encore de gestion comptable d'exploitation. Enfin, VSF-B soutient l'APLT tant au niveau du renforcement de sa structure associative (favoriser l'émergence de groupes solidaires d'éleveurs) que du développement de ses services techniques.

## Un cas d'école

L'exemple mauritanien démontre en tout cas que la production laitière locale a un avenir en Afrique. Les aléas climatiques et les épizooties ne constituent pas en effet des obstacles insurmontables au développement de la filière dans la région. Les véritables contraintes proviennent plutôt du sous-investissement, mais également de l'absence d'une politique agricole cohérente de la part des gouvernements africains en général. En ce qui concerne le premier élément, le retour de l'agriculture dans les priorités des grands bailleurs de fonds internationaux (au premier rang desquels se trouve la Banque mondiale[5]) devrait augurer un accroissement substantiel de l'aide dans ce secteur. Cependant, si ce mouvement ne s'accompagne pas d'une réhabilitation des mécanismes de régulation des marchés agricoles africains, ces efforts d'investissement risquent de s'avérer vains. Il est en effet plus que jamais nécessaire que les Etats de la région se dotent d'une politique douanière permettant d'assurer des débouchés à leurs producteurs.

***Gaspard Denis**, Chargé de recherche au CNCD-11.11.11*

4. 37 815 têtes de bovins vaccinées pour la campagne 2006-2007 et 25 000 têtes de PTR en 2006.

5. Le Rapport 2007 sur le développement de la Banque mondiale, qui doit être rendu public en septembre, encourage les gouvernements des pays pauvres à encadrer et à soutenir leurs paysanneries, prenant à contre-pied la doctrine néo-libérale d'ajustement structurel défendue par le bailleur de fonds international depuis une génération.

*Photo : Vétérinaires sans frontières*

# Appui à l'organisation des petits producteurs des zones pauvres d'Amérique latine : ADG au Guatemala, Pérou et Venezuela

Au Guatemala, au Pérou et au Venezuela, ADG[1] renforce les capacités d'organisation et de production des petits agriculteurs. Un programme soutenu par le CNCD-11.11.11.

## Le potager familial biologique au service d'une alimentation saine

Le Venezuela, le Guatemala et le Pérou sont des pays aux réalités économiques différentes, mais tous ont des caractéristiques similaires : faible industrialisation, prédominance de l'exportation de matières premières, inégalité dans la répartition des terres, agriculture essentiellement de subsistance, sécurité alimentaire instable, degré de pauvreté extrême des populations rurales. Les petits producteurs sont délaissés par les autorités locales et n'ont quasiment pas accès à certains services de base tels que les soins de santé ou l'éducation.

A une époque où le mot « agro-exportation » est devenu un slogan de nombreux dirigeants politiques, notamment au Guatemala et au Pérou, beaucoup ont tendance à oublier l'amélioration du régime alimentaire quotidien comme levier du développement. ADG travaille à ce niveau dans les différentes zones d'action en collaboration avec ses partenaires.

L'expérience vénézuélienne est un bon exemple qui met en valeur les ressources naturelles au service des besoins quotidiens des familles, tant au niveau de l'alimentation que des premiers soins de santé.

« Nous avons à nouveau semé dans notre potager », raconte Paulina, de la communauté de Mocoa. « Nous voyons que cela nous donne un grand bénéfice. Avoir des produits naturels ici, c'est facile. Quand nous préparons quelque chose à la maison, il suffit de venir au potager et récolter les légumes frais. Plus besoin d'acheter, nous savons que nous l'avons ici. En plus, nous avons convenu de travailler en « cayapa »[2]. Notre groupe est composé des femmes du secteur de Cañada. Le travail est ainsi plus facile parce que nous nous aidons pour le réaliser. »

Dans les régions d'Aragua et Mérida, le projet d'ADG, avec son partenaire vénézuelien CONAPLAMED, intervient à deux niveaux : un volet « Prenons soin de notre santé », incluant « Alimentation saine », « Potagers bio », « Usage de plantes médicinales », « Eau potable » et « Estime de soi » et un second volet appuyant la création d'une coopérative. Cette coopérative nommée « Mucurativas » produit de manière biologique, transforme et vend des plantes médicinales et aromatiques sur les marchés locaux et aux entreprises nationales.

## Vers une production de café robusta bio à Malacatán

Au Guatemala, la Pastoral de la Tierra de San Marcos (PTSM) a une longue expérience d'accompagnement des agriculteurs. Dans la région de Malacatán, les familles de producteurs de café de dix communautés ont commencé un processus d'organisation et d'amélioration de la production : « Le café, c'est toute notre vie, nous ne pouvons pas l'abandonner », nous confie Marcos, de La Lagunilla. Les petits caféiculteurs de la zone nord de Malacatán étaient sur le point d'abandonner leurs cultures en 2002, vu la chute des prix du marché et le peu d'accès aux crédits nécessaires pour l'achat d'intrants et pour la période de soudure. Grâce à l'appui du projet, une cinquantaine de producteurs ont repris leur s productions. Mais il a fallu réapprendre à cultiver de manière naturelle, rénover les parcelles, tailler, préparer des engrais organiques, associer d'autres cultures, se regrouper pour vendre… Il faut dire que les parcelles, quasi à l'abandon, étaient déjà biologiques. Il faudra cependant encore un certain temps avant d'obtenir une certification, vu les coûts de celle-ci. En attendant, les cours du café aidant, les caféiculteurs ont retrouvé le sourire.

## La kiwicha[3] : une filière énergétique à la hauteur

« Achista mikurmin alli kallpayoq, alli yachaq kantsiq », ce qui veut dire : « Mange de la kiwicha pour te renforcer et mieux apprendre ». Tel est le slogan que les frères Villón ont ajouté sur l'emballage du produit qu'ils ont créé, le Kiweat.

Le Kiweat est devenu le produit phare de la filière kiwicha dans le Callejón de Huaylas (province de Ancash, au nord du Pérou). Les producteurs, les membres du centre de collecte-vente et les transformateurs sont de plus en plus conscients de l'intérêt de s'unir non seulement dans un même secteur, mais au sein d'une même filière. Tout le monde est gagnant tant que chacun respecte les règles d'un commerce équitable, où chaque maillon de la filière engrange les bénéfices qui lui sont dus.

1. Aide au Développement Gembloux.
2. Cayapa: travail en commun.
3. Il y a plus de 4000 ans à l'époque précolombienne, le grain de kiwicha (Amaranthus caudatus) était avec le maïs et le haricot l'un des aliments de base des populations andines. Suite à la conquête espagnole, cette pseudo-céréale sombra dans l'oubli. Le retour de cet aliment hautement nutritif dans l'agriculture mondiale a dû attendre jusqu'à sa «découverte» par les scientifiques au cours du vingtième siècle. Depuis environ 30 ans, des nombreuses expériences ont été faites sur la kiwicha et celles-ci ont confirmé son énorme potentiel alimentaire. Le meilleur exemple est son utilisation par la NASA pour les repas des astronautes lors des voyages spatiaux. La kiwicha contient de 13 à 18% de protéines, contre 10% pour le maïs. Les grains ont une haute proportion d'acides aminés comme la lysine. Ils possèdent également du calcium, du phosphore, du fer, du potassium, du zinc, de la vitamine E et un complexe de vitamine B. Sa fibre en comparaison de celle du blé et des autres céréales est très douce et fine.

Actuellement, ce sont tous ces maillons qui bénéficient de l'appui d'ADG, de son partenaire l'ONG Centro de Biodiversidad y Desarrollo Agrario (BIDA) et des différents acteurs locaux impliqués dans cette thématique, tant publics que privés. Les notions de qualité et équité sont les maîtres mots à tous les niveaux d'action.

## La formation de promoteurs et l'agriculture bio : un pari sur l'avenir

Les promoteurs agricoles sont pour ADG et ses partenaires des acteurs essentiels du développement local. La durabilité et l'impact des apports des projets dépendent en partie de leur capacité à pérenniser les acquis. « Depuis que nous sommes nés, nous avons toujours partagé notre expérience. Pour moi, cela a été un énorme plaisir de rencontrer des paysans d'autres lieux. Je n'avais jamais imaginé pouvoir un jour me rendre dans cette ville, ni dans ma vie ni même dans mes rêves. Comme dans un rêve, j'ai vu toutes les plantes que nos amis agriculteurs font pousser dans cette zone. Le traitement des produits bio, nous pourrions l'appliquer à la pomme de terre et autres tubercules andins (oca) que l'on trouve dans notre communauté… » (Crisostomo, Cachupata, Pérou). Cela résume bien cet échange, réalisé dans le cadre du programme soutenu par le CNCD-11.11.11.
En effet, il s'agit d'une part d'aborder la thématique « bio », vraie alternative pour le développement, et d'autre part de générer un réel échange d'expériences, où chaque promoteur-producteur vient s'enrichir et enrichir ses amis agriculteurs. De plus en plus, ces échanges se révèlent des outils indispensables pour promouvoir le développement local : voyager et échanger donnent des ailes aux promoteurs du développement.

ADG promeut une approche de formation où les savoirs, savoir-faire et savoir-être sont aussi prioritaires les uns que les autres. Cette approche se base sur les principes d'une pédagogie de l'autonomie, où enseigner n'est pas un transfert de connaissances, mais un espace d'échanges pour la production et la construction de celles-ci. L'apprenant et l'enseignant y apportent leurs expériences, leurs savoirs et leur savoir-faire.
C'est dans cet esprit que de nouveaux échanges ont été réalisés et seront réalisés prochainement, sur les thématiques proposées par les promoteurs agricoles ou nos partenaires locaux : production et commercialisation du cochon d'Inde, foire bio, potagers bio, etc.

***Stéphane Compère**, Chargé du dossier Amérique latine au CNCD-11.11.11*

❖ ❖ ❖

*Photo : ADG*

# Le défi agricole du pays des mille collines : ABR au Rwanda

Reliefs accidentés, appauvrissement des sols, érosion, forte densité de population… Le Rwanda conjugue les facteurs défavorables à l'assurance de sa sécurité et de sa souveraineté alimentaire. Néanmoins, la compréhension des réalités permet à l'homme de dépasser ces obstacles. Une visite dans la province du Sud, où le CNCD-11.11.11 soutient un programme d'appui à la productivité de petits exploitants agricoles remettant au coeur des priorités la préservation de l'environnement...

## Un secteur vital

Au Rwanda, comme en de nombreux pays d'Afrique sub-saharienne, le secteur agricole tient une importance capitale : selon la dernière Enquête Intégrale sur les Conditions de Vie des ménages (EICV 2006), 87 % de la population dépend directement de l'agriculture, secteur qui contribue à près de la moitié du Produit Intérieur Brut.
La population rwandaise vit majoritairement sous le seuil de pauvreté de un dollar par personne et par jour. Toujours un peu « groggy » par le génocide et ses douloureuses conséquences (blessés physiquement ou psychologiquement, familles disloquées ou décimées, maris emprisonnés…), la population vit principalement en milieu rural dans les collines. Tournée vers l'agriculture, la province du Nord – en particulier la région proche du lac Kivu – est volcanique, fertile et arrosée de pluies équatoriales pratiquement tout au long de l'année ; celle de l'Est est quant à elle plus orientée vers les activités d'élevage, en raison de terres moins fertiles et très peuplées.

Le Sud-Sud Ouest du pays est moins arrosé. Il pleut trop rarement, mais lorsque les pluies viennent, elles sont trop fortes. Ceci contribue à éroder les sols qui sont par ailleurs plus acides et moins fertiles. Les terres y sont donc particulièrement pauvres. Les activités d'agriculture et d'élevage ne permettent souvent même pas aux paysans de se nourrir correctement au quotidien, encore moins de dégager des revenus pour se soigner, pour financer l'éducation de leurs enfants ou des orphelins qu'ils prennent en charge.

## Comment rendre possible l'équation rwandaise ?

Densité de population très élevée et reliefs accidentés, terres appauvries, érodées... L'équation semble irrésoluble. La croissance du secteur agricole se heurte actuellement à des obstacles liés à la dégradation des terres.
La pression démographique entraîne par ailleurs un morcellement des terres et une réduction telle de la superficie des terres cultivables par famille, que cela les pousse à cultiver les versants les plus pentus et entraîne par ailleurs la disparition des pratiques de jachère. Le pâturage n'est à présent possible que sous gardes vigilantes des paysans et de plus en plus d'animaux sont alimentés dans leur enclos (ce qui permet par ailleurs la collecte des fumures qui serviront à enrichir les sols).

Pour l'Association Belgique Rwanda (ABR), certaines mesures essentielles doivent être prises afin de surmonter ces obstacles. Les terres doivent être protégées par l'apprentissage et la mise en œuvre de certaines pratiques culturales qui permettront de freiner l'érosion. Il faut également favoriser la restauration des sols, en enrichissant les terres avec des fumures organiques. C'est dans ce contexte que s'insère le Programme d'Amélioration de la Productivité des Petites Exploitations Agricoles des districts de Karaba, Maraba, Kiruhura et Ruyumba (PAPPEA)[1].
Les quatre districts se trouvent dans le sud du pays, la province rwandaise la plus pauvre. C'est en effet là que les sols sont les plus acides et les plus pauvres en matières organiques, également là que les sécheresses sont les plus conséquentes.
L'APROJUMAP, Association pour la PROmotion des JUMelages et l'Amitié entre les Peuples, est le partenaire local de l'ABR depuis 2000. Elle met en œuvre et veille au suivi des activités développées dans le cadre des quatre jumelages

I. Ce programme est développé dans le cadre du consortium S.A.E.R.P. (Soutien à l'Agriculture et à l'Elevage pour Réduire la Pauvreté) qui réunit l'asbl Belgique Rwanda et Vétérinaire Sans Frontières. En ce qui concerne le volet élevage, Vétérinaires Sans Frontières apporte ses compétences en matière de formation et de suivi du bétail auprès des bénéficiaires.

*Photo : Véronique Rigot*

qui unissent des communes de la Région de Bruxelles (Ganshoren, Kraainem, Woluwé Saint-Pierre et Woluwé Saint-Lambert) à ces quatre districts Rwandais (Kiruhura, Karaba, Ruyumba et Maraba).

## Le défi agricole, c'est d'abord protéger l'environnement !

Les sols fertiles sont déplacés par les fortes pluies et il convient de sensibiliser les agriculteurs sur des techniques simples de lutte : construction de talus ou de terrasses radicales, creusement de diguettes visant à recueillir l'eau, renforcement de ces digues par la plantation d'herbes... L'amélioration de la fertilité des sols vient ensuite : encouragement de l'association des activités de culture (haricots, bananes, maracuja, sorgho, maïs...) et d'élevage en stabulation, promotion du recueil des fumures de leur(s) chèvre(s) et/ou de leur(s) vache(s) pour répandre sur leurs terres, apprentissage des techniques de production de compost pour fertiliser les sols.
Elle permet alors aux sols d'être un meilleur support pour les plantes. Mais encore faut-il avoir de bonnes semences. C'est pourquoi un réseau de producteurs et de points de vente bien organisés doit être mis sur pied et l'amélioration du fonctionnement de la filière semencière reste une priorité. Enfin, une recherche des productions agricoles qui ont une bonne valeur ajoutée pour les petits producteurs est menée en parallèle aux trois premières actions.

## Cohérence et complémentarité

Favoriser le passage d'une agriculture familiale de subsistance à une production de marché est le défi pour lequel le gouvernement rwandais s'est engagé. Au programme, permettre à chaque famille de posséder une vache. Une initiative pertinente dans le contexte rwandais actuel, mais qui doit nécessairement être soutenue par un accompagnement social, visant le renforcement de l'estime de soi et des capacités. C'est là que l'action de l'ABR et de son partenaire local prend tout son sens.
Les axes d'intervention retenus pour ce programme partenaires, soutenu par l'Opération 11.11.11 depuis 2005, sont l'exploitation durable de la terre et la protection de l'environnement, la promotion de l'accès des producteurs aux intrants et l'encouragement des paysans à associer l'élevage et l'agriculture.
Ces axes contribuant à créer des surplus de produits agricoles qui sont destinés à être vendus, et donc à engendrer des revenus pour les paysans, le programme doit favoriser le passage progressif d'une agriculture de subsistance à une production de marché.

***Véronique Rigot**, Coordinatrice des programmes au CNCD-11.11.11*

*Photo : Véronique Rigot*

# La société civile sénégalaise se mobilise pour la souveraineté alimentaire !

Le programme citoyenneté et démocratie , financé par l'Opération-11.11.11, permet au CNCD-11.11.11 de soutenir des coordinations d'ONG et d'associations dans les pays du Sud, afin de mener des campagnes de sensibilisation et de plaidoyer sur des thématiques communes au Nord comme au Sud. Dans ce cadre, le partenaire privilégié du CNCD-11.11.11 au Sénégal est le CONGAD (Coalition des ONG de développement du Sénégal), coupole des ONG sénégalaises et initiateur du Forum social sénégalais.

## Non aux APE dans leur forme actuelle !

Du 27 au 29 novembre 2006, plus de 1.200 personnes se sont réunies à Kaolack, dans le bassin arachidier du Sénégal, en vue de lancer dans le cadre du Forum social sénégalais une campagne nationale contre le contenu des accords de partenariat économique (APE) négociés entre l'Union européenne et les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) divisés en six zones régionales préalablement définies – la CEDEAO pour l'Afrique de l'Ouest.

Les centaines de participants au Forum social sénégalais, coordonné par le CONGAD, étaient en majorité des agriculteurs membres du CNCR (Conseil national de concertation et de coopération des ruraux), mais aussi des représentants d'ONG et de syndicats, dont de nombreuses femmes membres de l'APROFES (Association pour la promotion de la femme sénégalaise). Les APE représentant un enjeu régional, des membres d'organisations sœurs d'Afrique de l'Ouest étaient également de la partie, en provenance de Gambie, de Sierra Leone, du Mali, du Burkina Faso, de Guinée et du Bénin.

Cinq ateliers ont permis de débattre du contenu des APE, de leurs conséquences sur le développement et la souveraineté alimentaire, mais aussi et surtout sur les alternatives et les stratégies à mener pour éviter leur mise en œuvre dans leur forme actuelle. En effet, l'Union européenne a mis en avant les avantages que ces APE apporteraient selon elle : d'une part, ils permettraient aux exportations africaines un accès total à l'immense marché européen, augmentant d'autant les recettes d'exportation de ces pays. D'autre part, ils faciliteraient l'importation de produits européens à bas prix et de biens d'équipement, ce qui augmenterait à la fois le pouvoir d'achat des populations et la compétitivité des économies locales.

Le problème est qu'en matière d'accès au marché européen, les PMA (les 50 pays les moins avancés dont la plupart sont des pays d'Afrique subsaharienne) disposent déjà de l'initiative « Tout sauf les armes », qui garantit un accès total au marché européen aux produits des PMA. En clair, cet avantage qu'apporteraient les APE n'en est pas un, puisqu'il existe déjà pour la majorité des pays d'Afrique subsaharienne, et donc d'Afrique de l'Ouest. Par contre, les désavantages que représenterait une nouvelle baisse des tarifs douaniers seraient considérables pour ces pays, surtout que l'Union européenne a demandé la libéralisation de la plupart des secteurs (avec certes des délais de mise en œuvre pour les produits les plus sensibles).

D'abord, ils verraient leurs revenus fiscaux diminuer de 10 à 20 % selon les pays du fait de la diminution des tarifs douaniers, rognant d'autant les revenus publics nécessaires au financement des services sociaux. L'Union européenne n'a pas nié cet aspect des choses et a proposé la mise en œuvre d'un fonds de stabilisation pour compenser partiellement ces pertes fiscales. Ensuite, les pays ACP se retrouveraient encore plus concurrencés par les produits européens à bas prix, ce qui affecterait notamment les revenus des paysans devant déjà faire face à une concurrence déloyale suite à l'accord agricole de l'OMC. Les pays d'Afrique de l'Ouest ont en effet adopté en 2000, sous les conseils du FMI, un tarif extérieur commun (TEC) de maximum 20 %, ce qui reste très bas pour certaines filières agricoles qui risquent de disparaître à terme. Enfin, cette baisse de revenus empêcherait ces pays d'importer les biens en équipement, ce qui fait dire à certains responsables européens pragmatiques qu'il est ridicule d'appauvrir ces pays avec nos exportations agricoles, car ils seront de ce fait incapables d'acheter ensuite nos biens en équipement.

Par conséquent, les APE dans leur forme actuelle n'apporteront quasi aucun avantage nouveau en terme d'accès au marché européen, mais exacerberont l'inondation des marchés africains par des produits à bas prix, tuant tout espoir de souveraineté alimentaire et d'industrialisation dans ces régions. Des études d'impact par pays ACP ont été commandées par la Commission européenne, mais n'ont pas été reconnues une fois réalisées !

## D'autres APE sont possibles !

Il suffirait pourtant à l'Union européenne de retrouver la mémoire et de réaliser que la

*Photo : Michel Dubois*

*Photo : Stéphane Desgain*

politique agricole commune, lancée dans les années 1960, a précisément eu pour objectif de protéger et soutenir collectivement l'agriculture européenne en vue de garantir des revenus suffisamment rémunérateurs aux producteurs européens. Depuis les réformes successives de la PAC en vue de l'adapter aux règles de l'OMC, ce système de préférence communautaire a évolué, mais il a tout de même été de mise durant trois décennies et est loin d'être totalement démantelé. L'Afrique de l'Ouest a d'ailleurs lancé sa propre politique agricole commune (Ecowap) le 1er janvier 2005. Mais en limitant à 20 % maximum le tarif extérieur commun de la région, les gouvernements ont par la suite emprunté des chemins bien éloignés de ceux qu'implique une véritable politique agricole commune.

Plus généralement, il semble indispensable de garantir une véritable intégration régionale des sous régions africaines avant de conclure des zones de libre-échange aussi radicales avec elles. En effet, alors que plus de 70 % des échanges commerciaux européens se réalisent entre Etats membres de l'Union, c'est moins de 10 % des échanges commerciaux des pays d'Afrique de l'Ouest qui se réalisent entre Etats membres de la CEDEAO. Tant que des produits aussi élémentaires que le riz, le lait, les oignons ou les viandes seront importés par ces pays, il semble difficile d'imaginer un processus d'industrialisation et, à tout le moins, de développement social et de réduction de l'extrême pauvreté en milieu rural. Cela implique la mise en œuvre de tarifs extérieurs communs autrement plus élevés que les 20 % maximums prévus par les APE, mais aussi de promouvoir les échanges intra-régionaux en éliminant les diverses formes de restrictions que continuent de tolérer la plupart des gouvernements africains.
C'est pourquoi le Forum social sénégalais a réalisé un mémorandum qui a été adressé au gouverneur de la région de Kaolack et au ministre sénégalais du commerce. Son message : pour garantir la souveraineté alimentaire du pays et le développement de la sous région, le Sénégal et la CEDEAO doivent refuser de signer les APE dans leur forme actuelle.

## Défendre la filière oignon !

Le Sénégal, qui est un grand consommateur d'oignon, importe 40 % de ses besoins, soit 48.800 tonnes sur 122.000 consommées annuellement. Le pays dispose pourtant de zones cultivables et de suffisamment de terres capables de lui assurer une autosuffisance en la matière.
La forte pression des importations sur la production nationale a particulièrement été observée à partir de 1995. Jusqu'à cette date, les importations ont été soumises à des mesures de contingentement qui imposaient aux importateurs de commercialiser l'oignon local, à raison du tiers des volumes importés. Mais le rythme de la mondialisation, le libre marché et les effets des plans d'ajustement structurel sur le monde paysan ont provoqué une poussée des importations des produits agroalimentaires sur le marché local. Les oignons en souffrent grandement à travers les différentes zones de production (Niayes, Gandiol et la Vallée).
C'est pourquoi, le CONGAD et ses membres ont mené une campagne de sensibilisation sur les APE dans ces zones, en expliquant en quoi des accords de libre-échange étaient susceptibles de mettre en péril la filière oignon au Sénégal. Des espaces d'échange, d'information et de formation ont été mis en œuvre avec les paysans locaux, afin de définir des revendications communes destinées au gouvernement (le Sénégal étant en période électorale durant le premier semestre 2007).
Si cette campagne soutenue par le CNCD-11.11.11 n'a pas permis la suspension des négociations sur les APE, elle a cependant contribué à sensibiliser les populations et les producteurs locaux aux enjeux du commerce international et de la souveraineté alimentaire. Elle a en outre incité le gouvernement sénégalais à négocier de manière plus ferme sur les questions agricoles. C'est le cœur de l'objectif du programme citoyenneté et démocratie : promouvoir les convergences citoyennes dans le Sud et soutenir les processus par lesquels les populations du Sud déterminent elles-mêmes leurs propres priorités de développement et les traduisent en termes de revendications politiques communes.

***Arnaud Zacharie**, Directeur des programmes du CNCD-11.11.11*

# Le plaidoyer politique

En soutenant des projets de développement et en menant des campagnes d'éducation au développement, le CNCD-11.11.11 favorise des avancées concrètes pour les populations du Sud et une évolution des mentalités au Nord. Cependant, ces actions n'auraient qu'un impact limité si, simultanément, le CNCD-11.11.11 ne s'attaquait pas aux causes structurelles de la pauvreté, c'est-à-dire aux causes économiques, sociales et politiques qui sont autant d'obstacles au développement des pays les plus pauvres.
Que ce soit en matière de respect des droits fondamentaux, de financement du développement, de coopération internationale ou de prévention des conflits, un important travail de recherche et de plaidoyer est produit en vue d'aboutir à des décisions politiques concrètes. Un travail quasi permanent est ainsi mené en collaboration avec les parlementaires sensibilisés aux enjeux des relations internationales et décidés à faire avancer les choses politiquement.

Nous vous livrons ci-après un échantillon des thèmes de plaidoyer portés ces derniers mois par le CNCD-11.11.11.

# RDC : le défi des dividendes de la démocratie

En République démocratique du Congo (RDC), les trois décennies mobutistes suivies de cinq années de guerre ont engendré plus de 3 millions de victimes. Après la signature du cessez-le-feu et l'instauration d'un gouvernement de transition le 30 juin 2003, les citoyens congolais ont réclamé la fin des violences, l'intégration de toutes les factions armées au sein d'une armée et la tenue d'élections.

### Le rôle des ONG et de la coopération au développement

Les ONG se sont tournées vers l'aide d'urgence et de réhabilitation, surtout dans l'Est, et vers l'appui aux programmes d'éducation citoyenne. Dans certaines régions, elles ont pu poursuivre avec des projets de développement plus classiques. Depuis quelques années, la RDC est le pays prioritaire des actions solidaires belges : plus de la moitié des programmes demandant un financement de l'Opération 11.11.11 concernent ainsi le Congo !
Réussir le processus électoral était une gageure dans un pays immense, dépourvu de moyens de communication et dont la majeure partie de la population reste analphabète. Et pourtant, grâce aux pressions de la société civile et à l'aide de la communauté internationale, le pays a accompli toutes les étapes : le recensement électoral en juin 2005, le vote par référendum de la Constitution en décembre 2005, puis en 2006, la tenue des élections présidentielles (en deux tours), législatives (l'assemblée parlementaire au suffrage direct, le sénat au suffrage indirect) et provinciales.
Tout au long du processus, les membres du CNCD-11.11.11 ont soutenu leurs partenaires. Sans conteste, l'opération la plus délicate – et très peu financée – fût l'éducation électorale, car la population n'avait pas voté depuis plus de 40 ans ! Le CNCD-11.11.11 et ses membres se sont engagés dans la campagne « Le Congo veut voter ! » afin de relayer ces enjeux démocratiques auprès du public, mais aussi de confronter les autorités et les parlementaires belges aux revendications portées par les partenaires congolais.
L'observation nationale et internationale était un élément clé pour conférer la légitimité attendue

*Photo : Alexandre Seron*

aux élections. Le CDCE, cadre de concertation de la société civile pour l'observation des élections, réunissant 24 réseaux de la société civile congolaise à envergure nationale, a invité Eurac, le réseau européen des ONG actives en Afrique centrale – dans lequel le CNCD-11.11.11 est profondément impliqué – à organiser conjointement la troisième plus grande mission d'observation internationale sur l'ensemble des provinces du pays. Séjournant entre une et trois semaines au Congo, les 125 observateurs « Eurac » ont travaillé aux côtés des milliers d'observateurs nationaux déployés par les organisations membres du CDCE, une riche expérience de solidarité et de proximité.
Même si on a pu déplorer l'utilisation des appareils d'Etat pour asseoir les campagnes électorales des principales mouvances, le déroulement des élections au suffrage direct a été considéré comme libre, démocratique et transparent. Le suffrage indirect par contre a révélé de graves défauts de transparence. Depuis octobre 2006, les assemblées ont mis en place les commissions spécialisées permanentes et se sont lancées dans l'examen des projets de lois urgents, le gouvernement s'est formé, a proposé un budget réaliste mais ambitieux, finalement accepté par les assemblées le 15 juillet 2007, à quelques mois de devoir déposer son projet de budget pour 2008.
C'est qu'il y avait matière à discussion ! D'abord la paix n'est toujours pas établie à l'Est, et après l'appui aux élections, on sent bien que les « amis » de la RDC ne se coordonnent plus avec le même dynamisme et ne répondent plus aux sollicitations. Il ne faudrait pas que « l'Afrique aux Africains » ne révèle en fait davantage la « fatigue » des bailleurs ! Les préoccupations économiques et sociales doivent aussi trouver une réponse urgente : le financement des écoles, de la santé et des services agricoles, les réformes de la douane et de la taxation des entreprises, la renégociation des contrats léonins,... Et reste encore à réussir la décentralisation, qui n'est pas sans poser de nouveaux problèmes de partage budgétaire, de consolidation de la transparence, d'organisation des élections locales…

*Photos : Véronique Rigot*

## Des interpellations tous azimuts

Les membres du CNCD-11.11.11 ont lancé, seuls ou avec d'autres organisations de Belgique ou d'Europe, plusieurs campagnes d'interpellation, développées conjointement entre partenaires au Nord et au Sud.
Ainsi, le pillage des ressources naturelles qui alimente les conflits à l'Est de la RDC est dénoncé par la campagne « Une part équitable pour le Congo » pour les minerais et par une campagne spécifique de Greenpeace pour les ressources forestières. Grâce au programme citoyenneté et démocratie, le CNCD-11.11.11 a pu répondre à la sollicitation du Réseau Ressources Naturelles, un réseau associatif établi dans chaque province congolaise pour dynamiser la relance de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), tandis que le Gresea[1] assure la liaison du groupe « entreprise » apportant le cadre d'étude approprié au cas d'école qu'est la RDC.
Le réseau CADTM[2] en Belgique et en RDC a initié la campagne pour l'audit de la dette en RDC, qui se déclinera avec la mise en cause des recommandations du FMI et de la Banque mondiale et l'analyse de la responsabilité de l'endettement dont le service prend encore aujourd'hui le quart des recettes totales du pays (aide extérieure comprise).

Mais le CNCD-11.11.11 et ses membres s'investissent aussi dans l'analyse du soutien aux politiques sectorielles (l'éducation pour tous, la souveraineté alimentaire, la santé pour tous) ou transversales (la lutte contre la violence sexuelle utilisée comme arme de guerre, la promotion du genre pour une représentation moins déséquilibrée des femmes sur les listes électorales, etc.). Ces politiques sont régulièrement analysées par les partenaires congolais qui s'impliquent dans les évaluations des stratégies de croissance et de réduction de la pauvreté. La plate-forme Afrique centrale, qui rassemble des ONG et associations belges actives en RDC et est coordonnée par le CNCD-11.11.11, concerte les analyses de ses membres et porte les revendications auprès des instances belges. Pour les membres du CNCD-11.11.11, établir le règne de la bonne gouvernance tel qu'affirmé par nos autorités n'est pas la solution miracle : le soutien international appuie plus efficacement le processus démocratique par un dialogue politique transparent entre partenaires traités d'égal à égal, favorisant la séparation des pouvoirs et le fonctionnement des institutions démocratiques.
Six mois après l'instauration du gouvernement congolais, le Forum Social Congolais, qui s'est tenu fin juin 2007, avec l'appui entre autres de Solidarité Socialiste et du programme citoyenneté et démocratie du CNCD-11.11.11, a réussi à mettre en exergue ces préoccupations essentielles du peuple congolais. Avec une présence massive des organisations de la société civile de Kinsahsa et de plusieurs provinces, ce forum a permis une réelle convergence des mouvements de pression sociale, et a lancé les prochains combats sociaux en RDC. Gageons que les politiques s'y ressourceront à de très nombreuses reprises !

***Marc Kerckhove**, Chargé du dossier Afrique centrale au CNCD-11.11.11*

❖ ❖ ❖

1. Groupe de recherche pour des stratégies économiques alternatives.
2. Comité pour l'annulation de la dette du tiers-monde.

# Souveraineté alimentaire et migrations : les ferments d'une mobilité transnationale

Depuis quelques années, les images de jeunes africains sub-sahariens et du Maghreb, venant s'échouer sur les côtes de l'Europe forteresse, nourrissent les débats et alimentent les discours sur l'invasion de la « misère du monde ». Selon Fortress Europe[1], depuis 1988, plus de 8.175 victimes de l'immigration clandestine vers l'UE ont été comptabilisées. Alors que l'agence européenne pour le contrôle des frontières, FRONTEX, enregistre la diminution du nombre d'embarcations comme une réussite (de 901 embarcations accostées en Espagne en 2006, seulement 101 seraient comptabilisées à la mi-juin 2007[2]), le durcissement dans le contrôle des frontières n'a pas endigué les prises de risques et les catastrophes humaines. Pour 2007, 34 millions d'euros à investir dans les forces de contrôle ont encore été prévus. La question qui vient immanquablement à se poser est de savoir pourquoi le peu d'espoir d'une hypothétique arrivée en Europe continue de l'emporter sur la moindre perspective de rester en Afrique.

## Aux racines de la pauvreté rurale

Un double constat, démographique et économique, nous renseigne sur une tendance qui semble devoir se confirmer dans les années à venir. Premièrement, l'Afrique compte plus de 60% de sa population dans le monde rural. Parallèlement, la pauvreté y est de plus en plus prononcée pour ces populations, entrainant un exode rural et un accroissement de la pression urbaine sans précédent. Les jeunes, potentiel des forces économiques actives, sont les premiers à quitter le pays après avoir gagné des villes sans espoir de lendemains. Etant donné qu'une proportion d'environ 75% de la population africaine ayant moins de 35 ans actuellement, le défi du développement agricole demeure donc le principal nœud à solutionner. Deuxièmement, les agricultures africaines demeurent très faiblement compétitives et la libéralisation des échanges avec le premier partenaire commercial européen, dans le cadre des Accords de partenariat économique en négociation, n'augure aucune perspective favorable. Dès lors, la migration participe aux nombreuses stratégies de diversification pour la survie : soutenir la migration d'un membre de la famille, c'est garantir une source supplémentaire de revenus non dépendante des facteurs de la production locale.

Dans sa campagne pour la souveraineté alimentaire, le CNCD-11.11.11 a pointé les éléments fondamentaux de ce paradoxe de la situation agricole et commerciale mondiale. Tant que le principal secteur capable d'absorber une réelle politique de développement massif restera mis à mal par les mécanismes de mise en concurrence internationale et de politique du plus fort, les aides et autres mesures de contenance des mouvements de personnes ne resteront que de faibles tentatives de colmatage, dans cette tendance à la généralisation de la précarité. Ainsi, la chaîne des migrations part d'une réalité de secteurs vitaux en crises, passe par l'exploitation de critères de la mobilité humaine instrumentalisés et aboutit à des situations de violation continue des droits humains fondamentaux. En ce sens, l'absence de politique officielle permettant la mobilité, nourrit le recours à des réseaux de passage mafieux et périlleux.

## Un modèle économique à remettre en cause

Dans ce contexte, le modèle économique dominant de transnationalisation et d'exploitation du travail (délocalisation sur place de main-d'œuvre précarisée), n'est pas remis en cause. Que du contraire, l'idée est de filtrer encore plus les meilleurs candidats à l'exploitation en termes de rentabilité : « L'Europe doit être compétitive avec les États-Unis et le Canada qui attirent les travailleurs les plus qualifiés », selon le commissaire européen de la justice et de l'intérieur. A l'heure où le thème de l'immigration choisie refait surface, les États se font concurrence à qui mieux balisera l'entrée des meilleurs migrants sur leur territoire. Ainsi, les Etats-Unis proposent un système de points selon les pays et la situation des candidats, offrant même d'élargir l'outil à la régularisation de certains migrants. Alors que les exemples de l'Australie, du Canada et de la Grande-Bretagne, utilisant déjà de tels systèmes, préviennent de dérives constatées, rien ne semble entacher la détermination des gouvernements.

L'Europe utilise de la main-d'œuvre étrangère, qu'elle ne paie et ne reconnaît à ce jour pas officiellement pour ses apports tant économiques (secteurs stratégiques de la construction par exemple), sociaux (secteurs de l'aide aux personnes âgées et malades) que culturels (tant pour les migrants et leurs pays d'origine que pour les sociétés d'installation, par le développement de la connaissance de l'autre et d'autres réalités humaines). Si les informations diffusées sur cette zone d'ombre et de non-droit sont maigres, les relais médiatiques des « catastrophes humaines » de la migration clandestine sont quant à eux recrudescents,

*Photo : Michel Dubois*

1. http://fortresseurope.blogspot.com/2007/02/mars-2007.html
2. Apanews du 23 juin 2007, http://afriklive.com/Emigration-clandestine-Dakar-et-Madrid-prolongent-d-une-annee-l-operation-Frontex_a2193.html

comme pour assurer que les remparts sont bien gardés. Cependant, ce battage médiatique n'aura de pareille que la détermination à aller chercher le mieux-être au péril de la vie : Barsa o Barçat disent les Sénégalais, Barcelone ou la mort. En effet, selon une enquête faite par l'institut néerlandais NIDI pour le compte d'EUROSTAT en 2001, malgré que la plupart des migrants aient obtenu des informations sur les mesures d'application dans les pays de destination, cela n'entame en rien la décision de partir[3].

## Migration et développement

Dès lors, le discours sur la nécessité de soutenir les migrants dans leurs transferts financiers vers leurs pays d'origine nourrit des espoirs comme des craintes. En effet, s'il est souhaitable que les acteurs associatifs issus des migrations soient reconnus comme partenaires de projets de développement, il est impératif que les responsabilités de chaque type d'acteurs demeurent bien partagées[4]. Tout lancement de projets de co-développement doit pouvoir respecter la base volontaire, en ne considérant pas le migrant comme exécutant de facto de la coopération. Et si les espoirs quant à la facilitation des transferts des migrants sont permis dans la suite des intérêts marqués par les décideurs politiques[5], de telles initiatives devront impliquer les organisations de solidarité internationale issues de la migration (OSIM) dès les phases d'identification et de formulation de tous projets, en tant qu'acteurs et non simplement exécutants.

En somme, pour les acteurs de la société civile des pays en développement, la solution se trouve quelque part du côté d'une réelle indépendance dans la programmation et l'adoption d'outils de développement appropriés. En cela, les tractations actuelles quant à entrer ou pas, de façon plus profonde et irréversible dans la marche forcée de la libéralisation économique, renferment les questions et sans doute encore plus les réponses au besoin pressant d'un développement endogène assumé et défendu. Tel semble être le défi de tout nouveau dialogue international sur les migrations et le développement. La première édition de ce processus initié par les Nations Unies en 2003, afin de mener les États du Nord et du Sud dans un dialogue international sur les migrations et le développement, s'est tenue à Bruxelles les 10 et 11 juillet 2007. Si la Belgique s'est portée volontaire pour cette première, le processus est appelé à continuer sur une base annuelle, mais les liens et le dialogue possible avec la société civile internationale restent fort limités. En effet, plus qu'une concertation ou une association des acteurs de la société civile, il a été plutôt question d'une invitation à un événement parallèle aux journées gouvernementales (le 9 juillet 2007). Pourtant, l'opportunité de créer les conditions d'un réel dialogue entre gouvernements et acteurs de la société civile se présente, avec toute sa nécessité et son potentiel dans le contexte actuel des débats politiques.

Aujourd'hui plus que jamais, il est donc essentiel que les partenariats pour la solidarité internationale puissent se faire le soutien et l'écho optimal des analyses et réflexions quant aux risques d'instrumentalisation du développement au service de la gestion – ou plutôt de l'endiguement – des migrations.

C'est pour promouvoir ce point de vue que le CNCD-11.11.11 coordonne le groupe de travail Migration et développement, dont l'objectif est notamment de défendre des positions communes entre ONG et associations de migrants.

***Oumou Zé**, Chargée de recherche au CNCD-11.11.11*

3. Voir les résultats de l'enquête sur : http://www.nidi.knaw.nl/web/html/pushpull/netw/indexnetw.html

4. La commission des relations extérieures et de la défense du Sénat a en effet fait une recommandation allant dans le sens de cette reconnaissance en juin 2004, suite à un travail soutenu des organisations de migrants et des ONG membres du CNCD-11.11.11.

5. En effet, les études soutenues et le séminaire de mars 2006 organisé par le ministre belge de la coopération laissent déceler un intérêt recrudescent pour les transferts de fonds des migrants comme manne possible de l'aide au développement.

*Photo : Michel Dubois*

# L'annulation de la dette du tiers-monde demandée par le Sénat de Belgique

Le 29 mars 2007, le Sénat belge a voté une résolution (34 voix pour et 29 contre) en faveur de l'annulation de la dette des pays pauvres, une revendication portée depuis des années par le CNCD-11.11.11. Cette résolution, adoptée quelques semaines avant la fin de la législature, n'a pas (encore) été appliquée par le gouvernement belge. Mais elle démontre que la sensibilisation du monde politique belge sur cette question a pris une ampleur croissante, notamment suite au travail permanent de plaidoyer des ONG sur cet enjeu majeur du financement du développement. Les effets d'annonce à répétition des pays du G8 n'ont en rien réglé ce problème qui reste d'une actualité brûlante.

## Le bilan des allégements de dettes annoncés par le G8

En réponse à la plus grande pétition de l'histoire de l'humanité (17 millions de signatures) déposée par la coalition Jubilé 2000, le G7 de juin 1999 avait « renforcé » l'initiative PPTE (lancée en 1996 par le G7 de Lyon) en augmentant à 90 % la part de dette pouvant être allégée pour qu'un pays pauvre retrouve un niveau d'endettement jugé soutenable. Au total, entre 1996 et 2006, l'initiative a bénéficié à vingt-neuf pays pour un coût total de 41 milliards de dollars[1]. Les pays bénéficiaires ont selon la Banque mondiale reçu au total 2,2 milliards de dollars par an d'allégements de dettes entre 2001 et 2005, soit 2,2 % de leur PIB et 9,2 % de leurs exportations[2].

Le problème est que ces allégements ont été octroyés moyennant la mise en œuvre de réformes dont les effets ont été totalement surestimés. En effet, les projections de « soutenabilité » de la dette sont fondées sur des postulats en matières de recettes publiques, de taux de croissance et de revenus d'exportation qui déterminent le montant de l'allégement octroyé au « point de décision » de l'initiative. Or, ces projections se sont révélées pour le moins optimistes. Par exemple, dans le cas de l'Ouganda, du Honduras, du Nicaragua et de la Tanzanie, le FMI et la Banque mondiale ont tablé pendant vingt ans sur une augmentation annuelle de 9 % des recettes d'exportation et sur une croissance annuelle de 6 % à 10 % aussi bien pour le PIB que pour les recettes publiques. Vu qu'on retrouve cet optimisme dans pratiquement tous les cas, il suffit par exemple d'une chute des cours des matières premières ou d'un tassement de l'aide publique au développement pour que la dette extérieure des pays pauvres recommence son effet « boule-de-neige ».
Comme le souligne la CNUCED[3] : « Les biais de l'analyse de la viabilité de l'endettement – et en particulier, des hypothèses constamment et excessivement optimistes quant à la croissance de l'économie et des exportations – signifient que les calculs des seuils de viabilité de l'endettement basés sur les ratios dette/exportations et dette/revenus sont des indicateurs inadéquats des liens entre pauvreté et endettement »[4]. De fait, les vingt-neuf pays pauvres ayant atteint le point de décision ont dans un premier temps (1999-2002) vu leur service de la dette diminuer de 3,4 à 2,3 milliards de dollars, avant de le voir augmenter dans un second temps (2003-2006) pour retrouver un niveau équivalent au service de la dette initial (3,4 milliards)[5].
À cette aune, l'initiative PPTE s'est révélée pour les pays bénéficiaires une illustration contemporaine du mythe de Sisyphe, tant le montant des allégements octroyés au point de décision n'a pu compenser les chocs externes favorisés par les réformes macroéconomiques liées à l'initiative.

L'initiative PPTE, que le consensus de Monterrey privilégie pour mobiliser des ressources additionnelles en vue d'atteindre les objectifs du millénaire, s'est donc rapidement révélée totalement insuffisante. Le G8 de Gleneagles de juillet 2005 a répondu à ce problème par l'annonce de l'annulation « à 100 % » de la dette multilatérale des pays ayant atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE, soit maximum vingt-neuf pays pauvres très endettés (dix-huit au moment de la décision) pour un montant nominal de 50 milliards de

1. Dont 14,7 milliards au Club de Paris, 9,3 milliards à la Banque mondiale, 3,4 milliards à la Banque africaine de développement et 3 milliards au FMI. World Bank, « Global Development Finance 2006 », p. 88.
2. World Bank, Global Development Finance 2006, p. 89.
3. Conférence des Nations-unies sur le Commerce et le Développement.
4. CNUCED, Le développement économique en Afrique, « Endettement viable : oasis ou mirage ? », Nations unies, 2004.
5. IMF & IDA, HIPC Statistical Update, Marc 21, 2006.

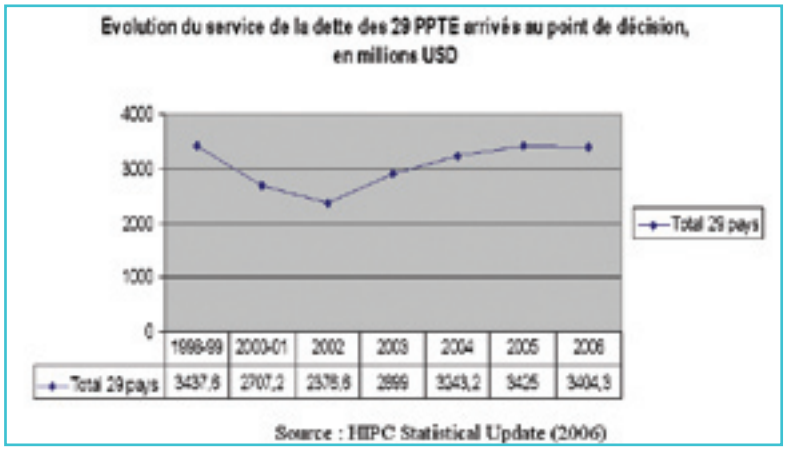

dollars (22,4 milliards de dollars en valeur nette actualisée). Pourtant, à y regarder de plus près, la décision de Gleneagles n'a pas grand-chose d'historique.

L'initiative, baptisée « initiative d'allégement de la dette multilatérale » (IADM), est un simple prolongement de l'initiative PPTE. Certes, l'initiative implique les institutions financières internationales dans des proportions jamais atteintes[5], mais cela est d'autant indispensable que la majeure partie de la dette des pays pauvres est devenue multilatérale, du fait des programmes d'ajustement successifs et des allégements de dette bilatérale opérés depuis 1988. Le nombre de pays concernés reste au mieux le même que pour l'initiative PPTE et son coût représente un modeste 56 % du montant de l'initiative PPTE[6]. Pis, l'initiative est étalée année après année jusqu'en 2054, ce qui situe son échéance bien loin des préoccupations des objectifs du millénaire. Les dix-huit pays éligibles au moment de la décision verront leur service de la dette allégé de 0,9 milliard de dollars par an entre 2007 et 2017, avant de bénéficier d'un « pic » de 1,5 milliards entre 2022 et 2024, puis d'une chute importante jusqu'à quelques dizaines de millions après 2040[7]. Selon Eurodad, le réseau européen des ONG actives sur la dette et le développement et dont le CNCD-11.11.11 est un membre actif, l'opération ne permettra de dégager en moyenne pour les pays bénéficiaires que 3,4 % de ressources budgétaires supplémentaires[8].

## Le contenu de la résolution parlementaire belge

La résolution belge est intéressante à plus d'un titre et va beaucoup plus loin que les mesures décidées par le G8.
La résolution demande « un moratoire avec gel des intérêts sur le remboursement de la dette bilatérale » des pays les moins avancés (les 50 pays les plus pauvres). L'objectif est d'annuler à terme ces dettes après que les pays bénéficiaires aient démontré qu'ils vont utiliser les fonds libérés pour leur développement. Mais au-delà de cette mesure, le Sénat va plus loin en demandant d'« organiser un audit sur le caractère odieux » des dettes des autres pays en développement, c'est-à-dire des dettes contractées par un régime non démocratique sans bénéfice pour les populations locales, le tout en connaissance de cause des créanciers. Le Sénat demande également que les dettes multilatérales, dues au FMI, à la Banque mondiale et aux banques régionales de développement, soient annulées « sur base d'une nouvelle approche axée sur une logique sociale, en fonction des critères minimums du respect des objectifs du millénaire pour le développement, et non uniquement de conditions macroéconomiques traditionnelles ». Le Sénat belge demande donc non seulement au gouvernement belge d'annuler ses propres créances, mais aussi de demander aux institutions multilatérales d'annuler les leurs, tout en abandonnant les conditionnalités macroéconomiques à la base des « chocs extérieurs » qui ont déstabilisé nombre de pays en développement. Par ailleurs, il demande que soit pris en compte le principe juridique de la dette odieuse, par définition nulle et non avenue une fois que le régime non démocratique tombe. Cette doctrine a pour double but de responsabiliser les créanciers dans leur politique de prêts et de ne pas faire payer aux populations locales les dettes contractées par leur ancien dictateur, souvent soutenu par de puissants parrains, comme on l'a vu avec les cas de Mobutu au Zaïre, Saddam Hussein en Irak ou Suharto en Indonésie.

## Et maintenant ?

On le sait, une résolution n'est pas contraignante pour le gouvernement, même si le respect de la démocratie parlementaire impose qu'il la prenne en compte. L'adoption de cette résolution n'est donc pas une fin en soi et le travail de plaidoyer envers le nouveau gouvernement ne doit pas être abandonné. Au contraire, le contenu de cette résolution, largement inspiré des revendications des ONG, doit faire office de référence pour le travail de plaidoyer devant enfin mener à l'annulation de la dette des pays du tiers-monde, dont la plupart continuent de rembourser davantage pour leur dette que pour leurs dépenses d'éducation et de santé.

***Arnaud Zacharie**, Directeur des programmes du CNCD-11.11.11*

5. Pour les 29 PPTE en valeur nette actualisée : 14,9 milliards de dollars pour l'Agence internationale de développement de la Banque mondiale ; 4,2 milliards pour le FMI ; 3,4 milliards pour le Fonds africain de développement. Depuis novembre 2006, la Banque interaméricaine de développement a rejoint l'initiative pour 2,1 milliards de dollars en valeur nominale (World Bank, GDF 2006).
6. World Bank, Global Development Finance 2006, p. 92.
7. World Bank, op. cit.
8. Eurodad, « G8 debt deal », July 2005.

*Photo : Marta Ruiz - Eurodad*

# Le Sénat belge à l'assaut du FMI et de la Banque mondiale

En l'espace de trois décennies, le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque mondiale ont atteint un niveau d'impopularité inégalé dans les pays du Sud. Ces deux institutions financières internationales (IFI) sont en effet perçues aujourd'hui comme le symbole d'une gouvernance mondiale acquise à l'idéologie du « tout au marché » et fonctionnant sur un mode non démocratique.
Cette réalité est particulièrement ressentie par les pays en développement qui ont été les principales victimes des politiques d'ajustement préconisées par les IFI (austérité, privatisation, libéralisation). En outre, ils continuent à être fortement marginalisés par le processus décisionnel de ces institutions. Celui-ci est en effet fondé sur le principe censitaire de « 1 dollar = 1 voix » et profite très clairement aux pays les plus riches.

## Transparence et démocratie

Cela étant, le mode de gouvernance des IFI n'est pas uniquement déploré par l'hémisphère sud de la planète. En effet, en Occident, la société civile mais également les parlementaires nationaux se sentent souvent dépourvus de tout moyen de contrôle des activités menées par le FMI et la Banque mondiale. Bien souvent, c'est le Ministère des Finances, en étroite collaboration avec la Banque centrale, qui exerce quasi exclusivement le rôle de surveillance à l'égard de ces institutions. L'action du Parlement se résume généralement dans ce domaine à « des questions épisodiques au Gouvernement et, éventuellement, par l'audition des responsables politiques, plus rarement des responsables administratifs »[1]. Il n'est pas rare aussi que le Ministère des Finances détienne le monopole en ce qui concerne la nomination des représentants nationaux au sein du Conseil d'administration des deux institutions. C'est le cas notamment en Belgique où deux hommes définissent en toute liberté la quasi totalité des positions prises par notre pays au sein des IFI : le ministre des Finances et le gouverneur de la Banque nationale de Belgique.

Afin de remédier à cette absence totale de transparence de l'action gouvernementale dans ce dossier, le Parlement belge a pris un certain nombre d'initiatives en réaction aux interpellations des ONG et de leurs partenaires.

Tout d'abord, en juin 2004, le Sénat a adopté une proposition de résolution visant à compléter les obligations du mandat des organisations financières internationales en matière de respect des droits économiques, sociaux et culturels.
En février et mars 2006, la Commission spéciale Mondialisation de la Chambre et du Sénat a organisé plusieurs débats parlementaires sur les IFI, durant lesquels les Ministres des Finances et de la Coopération au développement, ainsi que les représentants belges auprès du FMI et de la Banque mondiale, ont été auditionnés. Enfin, le 26 avril 2007, le gouvernement s'est vu remettre une nouvelle proposition de résolution[2] votée par le Sénat à une très large majorité. Ce texte – rédigé par les sénateurs Pierre Galand et Olga Zrihen – se veut plus ambitieux que le précédent en présentant non moins de 28 recommandations au pouvoir exécutif. Celles-ci portent non seulement sur la transparence et le contrôle parlementaire des décisions prises par les représentants belges au sein des IFI, mais également sur la réforme du processus décisionnel et des politiques de ces deux institutions. Concernant le premier élément, le Sénat demande au gouvernement de présenter chaque année un rapport détaillé relatant les décisions prises par la Belgique au sein du FMI et de la Banque mondiale. En outre, il demande à être associé étroitement à la procédure de nomination des représentants belges auprès de ces institutions. S'agissant de la gouvernance des IFI, le Sénat enjoint très clairement l'autorité exécutive à plaider pour la mise en oeuvre du principe « 1 Etat = 1 voix » , étant donné que la Banque et le Fonds sont des institutions spécialisées de l'ONU. Enfin, concernant les politiques des IFI, l'ensemble des recommandations convergent sur la nécessité de redéfinir la nature des conditionnalités afin qu'elles n'entravent plus la capacité des Etats à concevoir leurs propres stratégies de développement. Concrètement, la résolution plaide pour que la libéralisation du commerce et des comptes de capital ne soit plus incluse, pendant une phase de transition, dans les conditions associées aux prêts des deux institutions. Elle demande également au gouvernement d'inciter la Banque et le Fonds à ne plus exiger la privatisation de services d'intérêt général (eau, santé, éducation, systèmes de retraites par répartition) ainsi que d'entreprises génératrices de revenus pour les autorités nationales. Enfin, elle insiste pour que la promotion du travail décent (et en particulier le respect des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail – OIT) soit au centre de l'action des IFI.

*Photo : Michel Dubois*

1. TAVERNIER, Yves, Assemblée nationale, Commission des finances : "Rapport d'information sur les activités et le contrôle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale", n°2801, décembre 2001.
2. « Proposition de résolution sur la politique de la Belgique concernant la réforme de la gouvernance et des politiques de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international » (3-1920), votée par le Sénat le 26 avril 2007.

Le fait qu'une majorité de parlementaires se soient prononcés en faveur d'un texte qui ébranle sérieusement de nombreux dogmes constitue déjà une grande source de satisfaction pour les ONG. Cela étant, contrairement aux propositions de loi, les résolutions sont dépourvues de valeur juridique contraignante. Aussi, sans pression constante de la part des parlementaires, il y a fort à parier que ces recommandations seront à nouveau ignorées par le gouvernement.

## L'arroseur arrosé

Il est néanmoins intéressant de constater que l'appel des parlementaires belges pour une réforme substantielle du FMI et de la Banque mondiale a lieu à un moment critique pour ces dernières. En effet, après plus de vingt années de rayonnement absolu sur la scène internationale, ces institutions connaissent aujourd'hui une réelle perte d'influence. Outre le manque de légitimité qui les frappe suite à l'échec des programmes d'ajustement structurels dans le Sud, les IFI traversent également une grave crise budgétaire. Le FMI affiche cette année un déficit d'exploitation de près de 115 millions de dollars et les perspectives laissent augurer un creusement de ce déficit jusqu'à plus de 400 millions de dollars en 2010[3].
Comment cette institution qui a tant critiqué les Etats du Tiers-monde pour la mauvaise gestion de leurs finances en est-elle arrivée là ? La raison est simple : elle perd un à un ses clients émergents. Pressés de s'affranchir de la tutelle du FMI, le Brésil, l'Argentine, l'Indonésie, le Mexique ou l'Uruguay ont entre autres décidé de rembourser de manière anticipative leurs dettes. Or, le remboursement des prêts octroyés à ces pays constitue la principale source de financement de l'institution au quotidien. La Banque mondiale, de son côté, connaît des problèmes analogues : de nombreux pays pauvres n'hésitent plus à la contourner, préférant contracter des prêts auprès de pays émergents, et en particulier de la Chine qui s'impose progressivement comme créancier majeur.

Photo : Michel Dubois

L'annonce récente de la création d'une Banque du Sud regroupant plusieurs pays d'Amérique latine[4] ainsi que le lancement par plusieurs pays d'Asie de l'initiative Chiang-Maï (qui consiste à créer un fonds de réserve régional en vue d'anticiper les attaques spéculatives) n'ont fait qu'aggraver la situation des institutions sœurs.

Les IFI ne sont cependant pas les seules institutions internationales à être en perte de vitesse. L'OMC est également au point mort : les négociations commerciales multilatérales sont bloquées par les puissances agro-exportatrices d'Amérique du Sud et d'Asie du Sud-Est qui posent le règlement de la question agricole comme condition préalable à tout approfondissement de la libéralisation dans les autres domaines commerciaux (produits industriels, services, etc.). De même, l'OCDE est désespérément en quête de nouveaux projets.
Cette crise profonde de tout l'arsenal multilatéral institué pour mettre en œuvre les déréglementations sociales, commerciales et financières au niveau mondial, a poussé les Etats occidentaux à réorienter leur stratégie de conquête des marchés extérieurs : les accords commerciaux bilatéraux sont désormais devenus les instruments privilégiés. La Commission européenne vient ainsi d'être mandatée par les Etats membres de l'Union européenne pour négocier des accords de libre-échange avec l'ASEAN[5], l'Amérique centrale et Communauté andine, l'Inde et la Corée du Sud. Des négociations commerciales sont également en cours avec les pays d'Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP).

## De nouveaux combats

Le contournement actuel du cadre multilatéral au profit d'accords bilatéraux rend-il dès lors caduque toute initiative parlementaire visant à réformer la Banque mondiale et le FMI ? Pas sûr, tant une crise peut se révéler salvatrice. Quoi qu'il advienne, l'évolution récente des relations internationales doit amener les partisans d'un autre monde à recentrer une partie de leurs actions et propositions alternatives sur le terrain bilatéral. Cela étant, la réforme des IFI reste toujours d'actualité. Tout d'abord, parce que ces institutions pourraient reprendre leur leadership aussi vite qu'elles l'ont perdu en tirant parti d'une nouvelle crise financière (il y en a eu au moins une centaine ces trente dernières années). Mais surtout parce que la construction d'une nouvelle architecture financière internationale est indispensable pour réencastrer les forces du marché dans des processus de régulation démocratique.

***Gaspard Denis**, Chargé de recherche au CNCD-11.11.11*

3. CHAVAGNEUX, Christian, « Une mondialisation en panne de régulation », Alternatives Economiques n°259 juin 2007.
4. Argentine, Venezuela, Bolivie, Equateur, Paraguay, Brésil.
5. L'ASEAN regroupe dix pays de l'Asie du Sud-Est : l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour, la Thaïlande, Brunéi, le Vietnam, la Birmanie, le Laos et le Cambodge.

# La mobilisation

Le CNCD-11.11.11 et son réseau de groupes locaux se mobilisent sur tout le territoire, dans les communes de Wallonie et de Bruxelles, pour porter la campagne 11.11.11 et démultiplier l'impact des actions des ONG et associations. Chaque année, les animations et interpellations se multiplient dans les localités. Elles sont le parfait levier pour sensibiliser les citoyens et promouvoir un monde plus juste.

Nous vous livrons ci-après quelques illustrations de ces mobilisations, allant de la récolte de signatures pour une pétition au partenariat étroit avec le festival de musique du monde Esperanzah !

*Photo : Alexandre Seron*

## Une pétition pour la souveraineté alimentaire

C'est pendant le dernier week-end de juillet 2006 à la Foire de Libramont et le premier week-end d'août au festival Esperanzah! que le **CNCD-11.11.11**, **la Plate-Forme Souveraineté Alimentaire (PFSA)** et leurs membres ont lancé la pétition pour la souveraineté alimentaire.
Cette pétition demande aux responsables belges et européens de défendre le droit de réguler l'agriculture et le commerce afin d'assurer des prix agricoles qui permettent de vivre décemment, de favoriser l'agriculture familiale durable et de garantir le droit à l'alimentation. Cette pétition demande d'impliquer les acteurs concernés dans les politiques agricoles et alimentaires qui les touchent et d'augmenter l'aide destinée à l'agriculture, tout en renforçant le soutien aux organisations paysannes.

La troisième revendication concerne directement les **APE**, les **Accords de Partenariat Economique** entre l'UE et les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique), puisqu'elle revendique le droit de tous les pays de protéger leurs productions agricoles des importations à bas prix. La pétition est claire, les accords actuellement négociés ont pour objectif de réduire les protections des pays ACP, alors que les moyens dont disposent actuellement ces pays pour se protéger des importations à bas prix sont déjà trop faibles pour permettre leur développement. N'oubliant pas notre histoire européenne, la pétition affirme que les pays ACP doivent pouvoir structurer leur intégration régionale autour de l'agriculture tout comme l'a fait l'Union européenne dans le passé.
Oxfam-Solidarité a repris la pétition lors de sa campagne de sensibilisation étalée sur les nombreux festivals de l'été. De son côté, SOS-Faim Belgique a récolté de très nombreuses signatures sur les mêmes revendications avec ses partenaires SOS Faim Luxembourg et le CFSI France.

Enfin, l'Opération 11.11.11 2006 et la mobilisation des ONG membres ont permis de récolter de nombreuses signatures s'ajoutant aux signatures déjà collectées pendant l'été. Dès février 2007, **54.000 pétitions** ont été rassemblées en Belgique, en France et au Luxembourg. Les 54.000 pétitions ont été remises aux gouvernements belge, français et luxembourgeois. C'est à Bruxelles qu'a commencé cette tournée de pression politique. Les ONG, avec l'appui du groupe Cotonou Belgique (rassemblement d'ONG coordonné par le CNCD-11.11.11), remettent ces pétitions le 22 février 2007 aux ministres des Affaires Etrangères, de la Coopération au Développement et aux affaires européennes, accompagnées d'un appel au gouvernement belge lui demandant de renforcer les positions de plusieurs parlements européens critiques sur les négociations menées à marche forcée par la Commission européenne et qui mêlent promesses et menaces envers les pays ACP. Le document rappelle le manque de préparation et de capacités des régions africaines à négocier des accords qui soient favorables à leur développement.

Les deux coupoles d'ONG belges, le CNCD-11.11.11 et 11.11.11, Oxfam-Solidarité et SOS Faim en collectif « AlimenTerre » avec SOS Faim Luxembourg et le CFSI, demandent de prendre le temps nécessaire pour qu'un véritable dialogue s'installe. Ce qui implique de lever l'obligation de conclusion des APE avant le 31 décembre 2007, mais aussi de reconnaître le droit effectif des pays ACP à développer des politiques agricoles nationales et régionales, afin de renforcer leur sécurité alimentaire, l'éradication de la pauvreté et une

agriculture durable, ce qui implique le droit à la protection de leurs marchés.
Les différentes associations se sont regroupées pour diffuser durant la même semaine le film « 2008 la menace » qui relate cette action de pression politique et informe sur les menaces que font peser les APE sur la souveraineté alimentaire des pays ACP. Ce film est disponible sur les sites **www.cncd.be** et **www.ape2007.be**.

Mais la campagne sur les APE ne s'est pas arrêtée en février 2007 : dès le 1er mars, une délégation très colorée de représentants d'organisations européennes et africaines, invitées notamment par le CNCD-11.11.11 et CONCORD (la Confédération européenne des ONG) a accueilli les ministres des deux régions et les Commissaires Michel et Mandelson à l'entrée du Conseil conjoint qu'ils tenaient à Bruxelles. Avec un mot d'ordre écrit en grand : Stop aux accords commerciaux injustes.
Par ailleurs, suite à une décision prise lors du Forum Social Mondial de Nairobi, le 19 avril 2007 a été décrété journée anti-APE. Dans plus de trente pays, des rassemblements se sont tenus soit devant les Ambassades d'Allemagne (pays qui exerçait la Présidence européenne) soit devant les Délégations de l'Union européenne dans les pays ACP. En Belgique, une centaine de délégués d'associations ont remis une lettre géante destinée à la Chancelière Angela Merckel.

Mais le CNCD-11.11.11 était aussi présent lors de deux événements en Allemagne destinés à exercer des pressions sur la Commission et les Etats membres de l'UE, en vue que cessent les pressions sur les pays ACP pour les amener à signer rapidement ces dangereux accords : lors de la manifestation organisée par les ONG allemandes à l'occasion du Conseil des Ministres du développement le 13 mars à Bonn et lors de rencontres qui se sont tenues avec des parlementaires des deux régions en marge de l'Assemblée Parlementaire Paritaire UE-ACP du 25 au 28 juin à Wiesbaden. Enfin, une lettre co-signée avec 78 organisations de toute l'Europe a été envoyée au gouvernement portugais qui préside l'Union européenne en ce deuxième semestre 2007. Autant d'occasions de faire entendre les voix du Sud et du Nord qui ne veulent pas de ces accords. Le 27 septembre 2007, une nouvelle journée Stop APE a été organisée avant de remettre définitivement la pétition au nouveau gouvernement belge en octobre 2007.
Il est enfin à noter l'importance du festival de musique du monde Esperanzah, avec lequel le CNCD-11.11.11 entretient un partenariat étroit. Les éditions du festival 2006 et 2007 ont notamment permis de sensibiliser des milliers de personnes aux enjeux de la souveraineté alimentaire et de récolter au passage autant de signatures en faveur de la pétition.

***Stéphane Desgain,*** *Chargé de campagne au CNCD-11.11.11 et* ***Gérard Karlshausen,*** *Chargé du dossier Europe au CNCD-11.11.11*

❖ ❖ ❖

# La roue de la renaissance : un outil de sensibilisation du grand public

### S'agit-il d'une invention de Léonard de Vinci ?

Non, il s'agit d'un outil de sensibilisation du CNCD-11.11.11 pour les manifestations publiques.

### A quoi sert-elle ?

L'objectif est conscientiser Madame et Monsieur Tout-le-monde à propos de la situation de l'agriculture et de l'alimentation dans le monde. La roue, qui a la forme d'un grand panneau didactique à parties mobiles, vous donne des données essentielles à propos de ces questions, mais sous forme ludique et participative. Elle est mise en œuvre par un animateur.

### Un seul mot d'ordre : empathie

Les passants, intrigués par cet outil riche en couleurs, sont invités à se mettre dans la peau de quelqu'un d'autre, quelque part sur le globe, selon la loi du hasard, comme au casino.
On peut alors « renaître » asiatique, africain… Etre agriculteur/trice, habitant d'un bidonville ou des beaux quartiers. Il arrive même que l'on renaisse dans sa propre peau.

### Son parcours…

La roue de la renaissance aura déjà permis à plus de mille personnes de « renaître », notamment lors du festival Esperanzah! 2006 et 2007. Elle a « tourné » à Charleroi, Saint-Hubert, Liège, Louvain-la-Neuve, Ottignies et maintes fois à Bruxelles.
Partout où elle est passée, la roue a séduit les télévisions qui ont ainsi retransmis quelques bons moments des animations. Sollicitez-la pour vos événements grands publics !

*Contact :* ***Alain de Mûelenaere****, chargé d'Education au Développement au CNCD-11.11.11 ; 02 250 12 43 ; alain.demuelenaere@cncd.be*

*Photo : Michel Dubois*

❖ ❖ ❖

# La Foire agricole de Libramont : nous y étions !

A l'heure où les Accords de Partenariat Economique (APE) sont en négociation et que la future réforme du lait inquiète les producteurs du Nord et du Sud, il était important de faire la lumière sur la première revendication des mouvements paysans : la souveraineté alimentaire !

C'est pourquoi, la Plate-Forme Souveraineté Alimentaire (PFSA) et CNCD-11.11.11 étaient, comme chaque année, présents à la Foire agricole de Libramont du 27 au 30 juillet 2007.

Nous avons invité le public à venir découvrir comment des organisations de paysans, des ONG de développement, des organisations de défense de l'environnement et des organisations de défense des consommateurs se réunissent pour exiger en commun des politiques agricoles et commerciales solidaires et durables.

Etaient également proposés sur le stand de nombreuses animations, dont un quizz sur les enjeux de la campagne et un spectacle du théâtre des Passeurs de Rêves, présenté par Oxfam-Solidarité. Le théâtre a fait « salle comble » pendant les quatre jours avec un message clair, pour des spectateurs ébahis. Tout cela dans une ambiance décontractée, une convivialité incomparable et un climat particulièrement propice aux échanges.

Pendant les quatre jours d'exposition, nous avons également invité la presse à venir faire le point sur les enjeux et les conséquences des politiques agricoles. Par ailleurs, une conférence de presse a eu lieu le dernier jour avec la présence de partenaires du Sud (Mme Gariko, membre de la Confédération paysanne du Faso et présidente de l'Union Nationale des Mini Laiteries du Burkina Faso, et Saliou Sarr, membre du Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux du Sénégal), de Benoît Lutgen, Minsitre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme, ainsi que des représentants de la PFSA.

Cette année encore, le public était attentif, intrigué, amusé et c'est avec un bel enthousiasme que chacun (parents, enfants…) a répondu à notre jeu des « Questions Vaches » (photos ci-joint).

De nombreux participants ont aussi signé la pétition pour la souveraineté alimentaire et, s'ils avaient répondu correctement aux questions, sont repartis avec une photo souvenir de l'événement.

***Marie-Suzanne Beauvois**, Responsable administrative des programmes au CNCD-11.11.11*

❖ ❖ ❖

*Photos : Michel Dubois*

# Le festival Esperanzah s'engage avec le CNCD-11.11.11

La campagne 11.11.11 2007 a été lancée le 3 août 2007 en direct du festival de musique du monde Esperanzah, à Floreffe. Cela fait quatre ans que le CNCD-11.11.11 collabore avec le festival pour organiser la thématique et coordonner la sensibilisation des festivaliers aux enjeux de la solidarité internationale. Alors que les ONG se mobilisent pour le respect des droits économiques et sociaux des citoyens du monde, c'est la diversité culturelle que le festival Esperanzah promeut. La collaboration allait donc de soi dès le départ et elle n'a cessé depuis 2004 de se développer.

C'est ainsi sur la « Place aux possibles » du festival que l'affiche et le slogan 2007 de la campagne 11.11.11 ont été dévoilés, sous le parrainage du chanteur congolais Zao, qui a pour l'occasion joué quelques unes de ses chansons. Le festival avait lui-même porté le slogan « Nourrir la planète n'a pas de prix » qui a accompagné les deux années de campagne 11.11.11 sur la souveraineté alimentaire.

Au-delà de ce lancement de campagne, le festival a été coloré aux couleurs de la campagne : le CNCD-11.11.11 et les ONG membres ont organisé un véritable jeu de piste pédagogique auquel ont participé des milliers de festivaliers.

*Photos : Alexandre Seron et Michel Dubois*

Il n'est point question dans ce cadre de se limiter à organiser quelques stands où chacun présente son « fonds de commerce ». Non, la dynamique, préparée durant des mois en amont du festival, cherche à proposer des activités cohérentes autour d'un même thème et de proposer aux festivaliers de se plonger dans la pédagogie par l'action. Un festival du film, avec comme fil rouge la thématique de la souveraineté alimentaire, a également été organisé par le CNCD-11.11.11 et a permis de mêler projection de films et débats sur les enjeux de la souveraineté alimentaire.

Enfin, les organisateurs du festival ont soutenu la pétition en faveur de la souveraineté alimentaire, qui a été signée par des milliers de participants au festival. La sensibilisation aux enjeux de la souveraineté alimentaire n'est donc pas restée sans suite et une possibilité d'action politique concrète systématiquement proposée.

Une nouvelle fois, le partenariat entre Esperanzah et le CNCD-11.11.11 a été fructueux et les deux parties se sont donnés rendez-vous pour de nouvelles aventures en 2008 !

***Arnaud Zacharie**, Secrétaire politique du CNCD-11.11.11*

❖ ❖ ❖

# L'éducation au développement

Pour chaque thème de campagne 11.11.11, le CNCD-11.11.11 produit une mallette pédagogique destinée aux enseignants, aux écoles, aux communes, aux mouvements de jeunesse ou à tout autre association impliquée dans l'éducation au développement des jeunes étudiants. La mallette pédagogique sur la souveraineté alimentaire contient des outils sous forme de jeu de société, de documentaires audio-visuels, de publications et d'un compagnon pédagogique à destination des enseignants et autres animateurs.

*Photo : Michel Dubois*

## La mallette pédagogique sur la Souveraineté alimentaire

**CONTENU**

**1) Cinq courts métrages et leurs exploitations :**

**DVD 1 : L'agriculture, enjeu social et environnemental**

**Film 1 : Je cultive, donc j'ai faim ! (11 minutes)**

Au Sud, le problème de la sous-alimentation règne pour les trois quarts en milieu paysan. Un paradoxe ! On ne s'étonnera donc pas que l'exode rural envoie chaque année 60 millions de personnes des campagnes vers les villes. La baisse des prix agricoles liée à l'ouverture au marché international rend l'agriculture familiale caduque. Inversement, si le prix est rémunérateur, des ex-agriculteurs peuvent quitter leurs bidonvilles et retourner aux champs.

*Reportage de Pascal Bustamante et Alain De Mûelenaere - Partenariat RTBF/CNCD-11.11.11- Pérou 2006*

Ce reportage peut servir d'outil d'immersion dans la problématique de la souveraineté alimentaire. Un dossier d'exploitation permet d'approfondir les enjeux que le film ne fait qu'évoquer. Le travail en classe, divisée en 4 petits groupes, se fait à partir de textes analysant le commerce international des produits agricoles. Une mise en commun des résultats, et ensuite une série de questions à réfléchir en séance plénière, permet aux élèves de mieux cerner les mécanismes aboutissant à la faiblesse chronique des prix agricoles qui minent l'agriculture paysanne. Ce dossier d'exploitation donne un cadre théorique pour avoir une vue d'ensemble sur les mécanismes créateurs de pauvreté liés à la mondialisation de l'agriculture. Aux yeux du CNCD – 11.11.11, ce sont là des éléments incontournables d'une culture citoyenne ouverte sur le monde. Les films 2, 3 et 4 illustrent certains aspects de la problématique générale.

**Film 2 : Le soja de la colère (27 minutes)**

Le Brésil, au prix de la déforestation et de la concentration des terres dans les mains de quelques-uns, est en train de devenir la ferme du monde. La monoculture du soja s'y fait au détriment des cultures vivrières qui fournissent de moins en moins d'emplois !

*Reportage d'Anne Remiche-Martinow et Jacques Dochamps - Numéro de l'émission Planète en question consacré à la Souveraineté alimentaire – RTBF 2006 / Avec la participation du CNCD – 11.11.11, le soutien de la DGCD et de l'UE*

**Film 3 : Le combat d'Ibrahima (13 minutes)**

Les pays du Sud doivent-ils laisser entrer, au nom de la libre circulation des marchandises, blés, riz et autres produits alimentaires, au détriment de leurs propres producteurs, incapables de rivaliser avec la technologie et les subventions de l'agriculture des pays riches ? Au Mali, les 80% de la population vivent de l'agriculture. Défendre cette agriculture familiale et la remettre au centre de la politique agricole nationale, tel est le combat que mène la Coordination Nationale de Organisations Paysannes.

*Reportage d'Anne Remiche-Martinow - Numéro de l'émission Planète en question consacré à la Souveraineté alimentaire – RTBF 2006 / Avec la participation du CNCD – 11.11.11, le soutien de la DGCD et de l'UE*

**Film 4 : La pauvreté, c'est nos oignons ! (12 minutes)**

Le festival de musiques du monde engagées « Esperanzah! » a pris pour thème, en 2006 et 2007, celui de la souveraineté alimentaire. A côté des artistes du Nord et du Sud, une rencontre au « village des ONG », où l'on croise des agriculteurs/trices d'ici et de là-bas.

*Reportage d'Anne Remiche-Martinow et Jacques Dochamps - Numéro de l'émission Planète en question consacré à la Souveraineté alimentaire – RTBF 2006 / Avec la participation du CNCD – 11.11.11, le soutien de la DGCD et de l'UE*

**DVD 2 : Une pêche d'enfer ! (13 minutes)**

La mer du Nord est devenue pauvre ! Nous avons puisé dans nos réserves de poisson au-delà de leurs capacités de reproduction. La solution ? Aller faire la même chose dans les pays du Sud ! Et c'est parfaitement légal : des accords de pêche dûment signés entre le Nord et le Sud l'autorisent. Les premiers perdants sont bien sûr les pêcheurs traditionnels du Sud pour qui la mer se vide à une cadence industrielle.

*Film documentaire de Vincent Bruno en partenariat avec le CNCD – 11.11.11 / Sénégal-Belgique 2005*
*Second prix du Jury Documentaire du Festival International du court métrage de Palm Springs*

Un dossier pédagogique permet d'approfondir la problématique des accords de pêche entre l'Union européenne et les pays « ACP » (Afrique, Caraïbes et Pacifique).

**2) Jeu de l'oie « La pauvreté, c'est nos oignons ! »**

Soixante questions (et leurs réponses) liées à la Souveraineté alimentaire sont à découvrir à partir d'un jeu de l'oie. Mais on ne joue pas que pour soi ! La collaboration entre les participants permet de mieux lutter contre la baisse des prix agricoles.

*Le support : une grande feuille de papier à découper. Nécessite l'emploi d'un dé.*

**3) Brochure « L'oignon et la souveraineté alimentaire »**

Petit livret de 10 pages sur la situation des producteurs d'oignons africains face aux importations d'oignons dans leurs pays.

**4) La publication sur les filières agricoles**

Cette revue vous permet de parcourir les enjeux de la souveraineté alimentaire à partir des différentes filières alimentaires : le sucre, le lait, l'oignon, le riz, le poulet, etc.

**5) Réagir et agir**

La question « Que peut-on faire ? » surgit très souvent lorsqu'on parle des causes de la pauvreté aux jeunes. Le CNCD – 11.11.11 leur propose deux actions :

—> interpeller nos responsables politiques fédéraux en signant une pétition pour le droit à la Souveraineté alimentaire. Cette signature est légalement valable à partir de 16 ans pour autant que le jeune ait reçu une information sur la problématique par rapport à laquelle il s'engage (pétition contenue dans la mallette);

—> soutenir des communautés paysannes et autres dans les pays du tiers-monde en relayant l'Opération 11.11.11 au sein de l'école chaque année au mois de novembre.

*Prix (frais de port compris) :*
*Belgique - 25 EUROS TTC*
*Europe - 34 EUROS TTC*

❖ ❖ ❖

# Le CNCD-11.11.11 près de chez vous !

**Responsable Régionale Bruxelles**
**Nadège Alexandre**
T : +32 (0) 2 250 12 55
ou accueil central +32 (0) 250 12 30

**Responsable Régionale Brabant Wallon**
**Anne Van Ruymbeke**
T: +32 (0) 2 250 12 65
G : +32 (0)486 97 31 70
anne.vanruymbeke@cncd.be

**Responsable Régionale Hainaut**
**Céline Lizotte**
T : +32 (0) 69 54 79 75
G : +32 (0) 473 92 67 90
celine.lizotte@cncd.be

**Responsable Régionale Luxembourg**
**Marylène Tonka**
T : +32 (0) 61 46 08 00
G : +32 (0) 474 68 52 57
marylene.tonka@cncd.be

**Responsable Régionale Namur**
**Marie-Catherine De Coster**
T : +32 (0) 81 87 97 83
G : +32 (0) 474 36 96 06
catchou.decoster@cncd.be

*Photo : Alexandre Seron*

**Responsables Régionales Liège et Communauté germanophone**
**Anne Lecomte - Rosanna Rossi**
T : +32 (0) 4 384 60 45
F : +32 (0) 4 384 70 43
G : +32 (0) 486 40 48 06
anne.lecomte@cncd.be

**LES ASSOCIATIONS MEMBRES DU CNCD-11.11.11**

Aide et Coopération au Développement d'Arequipa , ACDLg, AIDE, ADGembloux, AFOCO-Apiculture Sans Frontières, AQUADEV, Action et Recherche Culturelle, Association pour l'Action et le Développement Communautaire, Association Belgique-Bolivie, Association Belgo-Palestinienne, Association Belgique-Rwanda, Association Angkor-Belgique, ATD-Quart-Monde, Autre Terre, Caritas International, Coopération pour l'Education et la Culture, Etopia (centre d'animation et de recherche en écologie politique), Centre Nord/Sud-ULB CP 122, CEPAG, CETRI, COTA, CSA, Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers-Monde, Comité Belge d'Aide aux Réfugiés, Comité Belge Secours Erythrée, Comité Instituts Missionnaires, CNA –Etudiants du Tiers-Monde, Commission Justice et Paix, CGSLB, CSC, CJC, Coopération Vincienne - Saint Vincent de Paul, CIRE, DCWB, Dialogue des Peuples, Droits de l'Homme sans Frontières, Dynamo International, Echos Communication, Entraide et Fraternité, Entraide aux Peuples Isolés, Equipes d'entraide AICB, Femmes Prévoyantes Socialistes, FERAD, FGTB Wallonne, FONCABA, Fondation Damien, Fond Ingrid Renard, Fonds de Soutien Tiers-Monde - Médecine pour le Tiers-Monde, Forum pour un Contrat de Génération Nord-Sud, FTCW, Frères des Hommes, Groupe Helder Camara, GRESEA, Institut Emile Vandervelde, IFCAD, ITECO, Ingénieurs Sans Frontières, Jeunes CDH, Jeunesse Outre-Mer, Le Monde selon les Femmes, Laïcité et Humanisme en Afrique centrale, Ligue des Familles, Louvain Développement, Luthiers Sans Frontières (LSF), MANANA, Médecins du Monde (MDM), Medicus Mundi, Miel Maya Honing, Orbi-Pharma, OXFAM-Magasins du Monde, OXFAM–Solidarité, Présence et Action Culturelles, Partenaire libéral pour le Développement, Petits-Pas, Peuples Solidaires, QUINOA, Réseau Socialiste des Organisations de Jeunesse, Service d'Information et Formation Amérique Latine, Secours Populaire Wallonie-Bruxelles, SELAVIP, Service Civil International, Service Européen des Universitaires latino-américains, Service Laïque de Coopération au Développement, Socialisme Sans Frontières, Solidarité Afghanistan Belgique, Solidarité et Développement, Solidarité Mondiale, Solidarité Protestante, Solidarité Socialiste, Soutien aux Ong de l'Est et du Sud, SOS Layettes, Vétérinaires sans Frontières, Vie Féminine, VOLENS/SOS-PG.

# Les produits de l'opération 11.11.11
# Il y en aura pour tous les goûts...

## Qu'est-ce qu'il « est thé » bon… On en redemande !

Après son succès fulgurant en 2006 et pour le plus grand bonheur des amateurs, notre thé 11.11.11 refait surface.
Toujours vendu à 5 Euros, ce thé bio équitable viendra siéger aux côtés de notre cacao solidairement délicieux.
Pour ne rien enlever à la saveur de l'année dernière, il continue de profiter à tous : aux cueilleurs de thé du jardin Oothu (sud de l'Inde) qui perçoivent un salaire correct pour leur travail, aux partenaires du Sud des projets de coopération, à la nature qui se voit préservée par le mode de culture biologique, mais également aux consommateurs, qui en plus de faire un geste de solidarité, découvrent ou redécouvrent ce majestueux partenariat avec la nature.

**Cultivé sans engrais, ni pesticides,** le thé 11.11.11 porte le label **Max Havelaar** et a été importé par **L'Oasis des Saveurs.** www.loasisdessaveurs.be

**Prix : 5 Euros**

## Le calendrier incontournable

Pas de vente 11.11.11 sans le calendrier du monde très attendu de tous ! Une fois de plus, ses magnifiques photos du Sud viennent réchauffer nos cœurs.
Au verso de chaque page, on peut découvrir les **problématiques liées à différents produits alimentaires** : sucre, lait, banane, tomate… vous saurez tout sur le commerce international et le rôle que joue la grande distribution.
Nouveauté : **vous aurez la possibilité de choisir entre la page pédagogique** (au verso) et la splendide photo du Sud. Notre calendrier s'accroche dans les deux sens pour permettre à qui le souhaite (notamment aux écoles) de profiter également de l'aspect « éducation au développement » au quotidien.

Format : 27 x70 cm
**Prix : 15 Euros**

## Le cacao qui n'est pas amer pour le producteur !

En provenance de République Dominicaine, où il est produit par la société « Conacado », ce **cacao biologique** composé de pur cacao et de sucre de canne, fera partie de l'aventure 11.11.11.
Et comme on ne change pas les équipes qui gagnent, comme le thé vendu en 2006, il est labellisé **Max Havelaar**.
Ce label vous garantit que le cacao a été produit et commercialisé conformément aux standards internationaux du commerce équitable. Acheter ce produit, c'est donc contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de travail des producteurs de cacao.
www.maxhavelaar.be
Et puisque qu'il est tout aussi important de s'associer aux producteurs belges afin de valoriser le travail effectué chez nous, c'est le chocolatier Devas qui s'occupe de l'importation et de la préparation du cacao 11.11.11.
**www.devas.be**

**Prix : 5 Euros**

## Simple comme poulet !
## Des recettes d'ici et d'ailleurs…

Après l'édition sur le riz en 2005, place à un nouveau livre de cuisine dont toutes les recettes sont à base **de poulet**.
Ces recettes ont été concoctées par **« l'atelier d'écriture autour de la cuisine »**, organisé par l'asbl **Lire et Ecrire.** www.lire-et-ecrire.be
Les enjeux de la souveraineté alimentaire et les conséquences du libre-échange sur différents aliments y sont également décrits.
Une vingtaine de recettes exclusives, traversant tous les continents sont donc à tester grâce à cette coédition exceptionnelle entre Lire et Ecrire et le CNCD-11.11.11 : poulet aux bananes vertes (Rwanda), tajine de poulet (Maroc), poulet en sauce relevée (Ile Maurice ), poulet au yoghourt (Palestine)…
En bonus, vous découvrirez, avec cette cuisine du monde, une liste de producteurs belges vivement conseillés si l'on veut encourager les productions locales et « acheter responsable ». Tous à vos casseroles !
**Prix : 10 Euros**

**En achetant les produits 11.11.11, vous soutenez des programmes et projets de développement durable en Afrique, Asie, Amérique latine et Moyen-Orient ainsi que des actions de solidarité et d'éducation au développement en Belgique.**
**Pour commander les produits, appelez le 02 250 12 30 ou surfez sur www.cncd.be**